

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

3eme Année

Jeudi 13 Novembre 1884

No 41

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissent tous les JEUDIS et contenant tout
les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — **UNE PIASTRE**
POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

FRANCE

Paris, 13 octobre.

S'il faut en croire M. Rouvier lui-même, dont un journal publie ce matin les confidences, c'est demain que M. Hérisson aura vécu et que M. Rouvier fera partie du ministère comme ministre de la marine et des colonies. Car décidément les colonies vont être désormais englobées dans un ministère essentiellement civil. Les députés coloniaux doivent être ravis de cette innovation si tardivement accordée. Cela les gênait un peu, pour leurs tripotages électoraux et politiques, de trouver toujours devant eux, au ministère de la marine, un amiral ; avec un ministre civil, un avocat ou un médecin comme eux, ils réaliseront d'aimables combinaisons et feront la pluie et le beau temps dans les questions coloniales. Ce sera charmant mais dangereux pour les colonies.

Nos illustres législateurs opèrent décidément leur rentrée demain 14 octobre. Il n'y a rien de bien passionnant à l'ordre du jour des premières séances. On parle d'une interpellation de M. Lockroy sur les bruits relatifs à la fameuse entente franco-allemande. Mais M. Lockroy, qui parle à la tribune comme il écrit au *Rappel*, un chercheur de bons mots, n'est évidemment point interpellateur sérieux. Je suppose qu'il aura annoncé son interpellation pour occuper un peu de sa personne les gazettes et le public.

Le gouvernement n'est nullement inquiet des projets de M. Lockroy qui, du reste, sait se plier aux néces-

sités gouvernementales. Mais il n'est pas rassuré sur le compte de l'extrême-gauche, d'où pourrait bien lui venir une demande d'interpellation sur les affaires du Tonkin et de la Chine. Sur ce terrain-là, M. Jules Ferry craint les attaques. Lors de la discussion des derniers crédits pour le Tonkin, il a joué un rôle assez piteux et il n'a oublié ni le mauvais quart d'heure que lui a fait passer M. Raoul Duval, ni le vote misérable par lequel il est sorti de la discussion.

Hier, en la salle du Grand Orient, rue Cadet, M. Anatole de la Forge, député du neuvième arrondissement, rendait ses comptes à ses électeurs. M. Anatole de la Forge qui a joué un certain rôle pendant la dernière guerre, où il faisait partie des défenseurs de Chateaudun, est une des recrues les plus récentes du radicalisme jacobin. Il ne descend pas d'une famille républicaine ; sa grand-mère a été guillotinée sous la Terreur, et lui-même, s'il donnait un peu dans les lubies de 89, avait toujours passé pour un centre gauche teinté de monarchisme. Au fond, c'était un opportuniste qui, étape par étape, a suivi la République. Plus le régime prenait à l'égard de l'Église et du parti conservateur des mesures violentes et persécutrices, plus M. Anatole de La Forge, en vrai libéral, reniait ses anciennes relations, ses anciennes promesses, et applaudissait aux persécuteurs. Présentement, comme il l'a expliqué hier à ses dignes électeurs, il est pour la suppression de l'ambassade du Vatican, parce que la République a besoin d'économies, pour le service de trois ans, parce que cette réforme est soutenue par des hommes compétents ; pour la Révision, une vraie révision, parce que l'autre a été une mauvaise plaisanterie, enfin pour la mairie de Paris, parce que Paris ne doit pas être traité comme une ville suspecte. Ce programme est en somme excessivement radical, et M. de la Forge a fait du chemin par ambition, sinon par conviction.

Le préfet de la Seine a refusé de donner à M. Ferry, au conseil général, des explications sur les troubles scandaleux arrivés à Saint-Nicolas-des-Champs M. Gamard, qui veut interroger M. Poubelle au conseil

municipal, n'a pas plus de chance que M. Ferry. M. Poubelle compte bien exploiter au profit de sa popularité branlante, les désordres de Saint-Nicolas, et le conseil municipal sera, pour cette fois, sûrement de son côté. Hier dimanche, cette malheureuse paroisse a enfin joui de quelque tranquillité. Tous les offices y ont été célébrés sans incident. N.

EGYPTE

L'EXPÉDITION CONTRE LE MAHDI

Nous recevons communication de la lettre suivante, adressée par le R. P. Placidi Toelle, gardien du couvent des Franciscains du Caire, à l'un de ses supérieurs de Rome, et qui contient quelques détails sur l'expédition anglo-égyptienne dirigée contre le Mahdi :

L'intérêt du public en Egypte se porte avec un redoublement d'attention sur les péripéties de l'expédition du Soudan.

Un des caractères particuliers de cette campagne déjà longue et terrible en incidents tragiques est l'absence presque absolue de renseignements sur ce qui s'y passe. Il en est ainsi depuis le commencement de l'insurrection, et tout au plus avons-nous quelques données certaines sur la catastrophe de Melbass, vieille déjà de plus d'une année.

Quant aux événements de l'heure présente, tout au plus quelques télégrammes longuement espacés sont-ils venus nous révéler ce qui se passe au-delà de Berber et de Dongola.

Dans ces circonstances la moindre nouvelle acquiert une énorme importance ; aussi les dépêches expédiées par le général Gordon sont-elles l'objet de tous les commentaires. Ce que sont ces dépêches, nul ne le sait exactement, le gouvernement ayant cru devoir les tenir secrètes et de ne pas les faire insérer au *Moniteur*. Deux faits sont cependant certains, c'est que Gordon se trouve à Khartoum dans d'excellentes conditions pour défendre la ville contre les rebelles et même pour leur infliger des pertes sérieuses ; de plus, une expédition suffisamment forte a quitté la capitale du Soudan oriental sous le commandement du colonel Stewart

pour marcher sur Berber et s'en emparer. Il semblerait dans ces conditions que l'expédition de Khartoum à Berber se présente avec infiniment moins de difficultés et, par suite, avec beaucoup plus de chances de succès rapide que celle de Wadi Halfa à Khartoum. Dans tous les cas, si le projet du général Gordon réussit, la tâche de lord Wolseley se trouvera réduite de moitié.

Mais depuis le jour où Stewart a quitté Khartoum qu'est-il advenu ? Sur ce parcours long de près de 400 kilomètres la petite expédition n'a-t-elle pas dû subir les assauts plusieurs fois répétés des rebelles encore nombreux sur les rives du fleuve ? A quelle distance Stewart se trouve-t-il de Berber, ou la ville est-elle prise ainsi que semblent l'affirmer les dernières nouvelles ?

A ces interrogations, il est impossible de donner une réponse précise et pourtant combien ne serait-il pas utile d'être fixé sur tous ces points. Malheureusement, aujourd'hui comme toujours, on marche dans l'inconnu alors qu'il serait urgent d'être renseigné le plus exactement possible, les difficultés de l'expédition étant suffisamment grandes.

La baisse inattendue des eaux du Nil est venu gravement compliquer la question et cependant il est permis d'espérer qu'avec les éléments dont on dispose, grâce à la valeur des troupes anglaises, à leurs ingénieurs préparatifs, on pourra conduire à bien cette pénible entreprise. C'est là question de temps et d'argent. L'expédition du Soudan, qui déjà coûte à l'Égypte tant d'argent et de sang, doit engloutir encore des sommes considérables.

Qui supportera cette lourde charge ? L'Égypte ou l'Angleterre ? Qui vivra verra. *Chi lo sa ?*

Veillez agréer, mon T. R. P., etc.,
FR. PLACIDI, Franciscain,
Missionnaire de Terre-Sainte.

Angleterre.

LA FÊTE DU TRÈS SAINT ROSAIRE.

La fête du Très Saint Rosaire a été célébré partout en Angleterre avec une solennité extraordinaire. Dans la cathédrale provisoire de Kensington,

la messe pontificale a été célébrée par Mgr l'évêque d'Amoyla en présence de S. Ex. Mgr l'archevêque qui, dans l'allocution qu'il adressa aux fidèles à cette occasion, les remercia du concours qu'ils lui ont accordé pour achever les réparations devenues nécessaires dans cette église ; il donna lecture ensuite de la Lettre Encyclique de S. S. le Pape Léon XIII, et fit observer que ce dont l'église avait surtout besoin à cette époque, c'était le concours des prières des fidèles. " La prière, s'écria l'éminent orateur, a toujours été l'arme principale du chrétien ; la prière sauva Saint Pierre dans sa prison, l'hérésie des Albigeois fut combattue par le Saint Rosaire, la force ottomane succomba à Lépante sous la puissante intercession de la Sainte-Vierge, Saint Charles Borromée arrêta par ses prières le terrible fléau de la peste qui ravageait Milan, et, de nos jours encore, le Pape s'adresse à nous pour que, par nos prières, nous l'aidions à sauver l'Église.

" Le Rosaire est par excellence la prière de l'enfant et celle des plus grands saints : c'est une profession de foi en même temps qu'une prière ; c'est la passion du Christ et son Évangile en résumé, et sa récitation est un acte en même temps de foi, de contrition, de remerciement et de dévotion".

Partout, cette fête a été célébrée solennellement, mais surtout à l'église du couvent de la Miséricorde à Sheffield, où elle a été accompagnée de la cérémonie si touchante de la vêtue de deux postulantes, Mlle Agnès Atkinson de Worksop et Mlle Thérèse Minnoch.

Dans le collège de Saint-Cuthbert, cette fête a eu lieu dans l'église nouvellement construite, et à cette occasion Mgr l'évêque de Newcastle et Hexham procéda à l'ordination de trois prêtres, de six diacres ; vingt-et-un étudiants reçurent les ordres mineurs et dix-neuf la tonsure.

Nouvelles difficultés en Irlande

Il est écrit dans le grand livre du destin des peuples que jamais l'Angleterre n'aura raison de l'Irlande !

En somme, quoi qu'elle entreprenne ou pour la pacifier, ou pour l'intimider, elle ne finit jamais d'un côté et elle recommence toujours de l'autre.

Comme si ce n'était pas assez des questions agraires et des questions politiques proprement dites, voilà que surgit maintenant une question municipale d'un caractère assez grave.

Les municipalités de Limerick, de Dungarvan et de Clonakilty se refusent d'une manière très formelle à solder les frais de police extraordinaires que le vice-roi exige d'elles en vertu des lois de coercition, et il est, à peu près hors de doute que leur exemple sera suivi par toutes les autres municipalités du pays.

En d'autres termes, l'Irlande ne veut pas acquitter ses factures de menottes, de geôles, de potences, et le gouvernement de Londres trouve naturellement qu'elle a tort.

Nous mentionnons simplement le fait, parce qu'il est un signe de nouveaux embarras.

Non qu'il y ait à craindre des troubles sérieux dans l'île-sœur ; les Irlandais se borneront à attendre avec plus ou moins de calme la nouvelle réforme électorale de M. Gladstone.

Du moment où le nombre de M. Parnell aura doublé ou triplé, cet habile chef du parti national sera à même, dans une foule de circonstances, d'imposer sa volonté, soit aux conservateurs, soit aux libéraux.

Cette éventualité est une cause de souci, pour tous les esprits sérieux

de la Grande-Bretagne. Lord Harrington, le premier lieutenant de M. Gladstone, allait jusqu'à dire, l'année dernière, que l'accroissement des " nationalistes " Irlandais dans la seconde Chambre du palais de Westminster était un danger si réel, qu'il outrepassait peut-être les avantages de la réforme elle-même.

La Grande Chartreuse

HUITIÈME CENTENAIRE

Grande fête entre le ciel et la terre, à ces altitudes qui semblent rapprocher de Dieu. Les Chartreux célèbrent le huitième centenaire de leur saint fondateur.

Les Vigiles ont été attristées par un deuil cruel. Une pierre, détachée des sommets, a brisé l'un des Pères, un religieux de trente-deux ans qui se livrait, selon la règle, à sa promenade hebdomadaire dans la montagne. L'année dernière, c'était un vieux Chartreux, le général comte de Nicolai, qui disparaissait sous une avalanche ; celui-ci en réchappa ; il fut délivré, après deux jours de sépulture. Mais la victime de cette année, on vient de l'enterrer dans le cimetière claustral, à quelques pas de sa maisonnette. Une croix de bois : aucun nom. J'ai vu cependant que le Chartreux défunt n'est ni le prince de Broglie Revel, ni le comte de Quinsonas, ni le comte de Farconey. Son nom monastique était : Dom Augustin.

Aujourd'hui, malgré le froid précoce de ces régions, l'évêque de Grenoble, Mgr Fava, a gravi la route montagneuse au milieu des forêts et des eaux bondissantes, entre les précipices et les rochers à pic. C'est ce même chemin, alors moins praticable, qu'a suivi, en 1084, son prédécesseur, saint Hugues, conduisant au désert sept affamés de solitude.

Ils sont demeurés ici, depuis lors, ces amants du silence, eux et leur postérité spirituelle, sans que la froidure, les épreuves, les catastrophes, au cours de huit cents ans, aient pu les détacher.

Ils y priaient depuis cinquante ans à peine, quand une avalanche engloutit leur demeure et les deux tiers d'entre eux ; les survivants élevèrent un peu plus loin d'autres cellules. Le terrible baron des Adrets les visita, le fer à la main ! Huit fois en huit siècles l'incendie détruit leur monastère, qu'exposaient alors à des accidents répétés ses toitures en lames de sapin : huit fois, ils le reconstruisent, sans se décourager ; jusqu'à ce que s'achèvent enfin, au dix-septième siècle, les solides bâtiments d'aujourd'hui.

Non seulement ils restent, mais ils essaient, comme une ruche féconde. Cent ans après la fondation, quinze chartreuses imitaient, au loin, les vertus de la première. Sous Louis XIV, on en comptait cents répandues sur toute la surface de l'Europe, et reconnaissant le même générale.

Toute cette gloire du dehors n'est plus. On ne compte guère plus de vingt chartreuses dans le monde.

La Grande-Chartreuse elle-même a vu, — il y a de cela quatre-vingt-dix ans presque jour pour jour, au lendemain de cette même fête de saint Bruno, qu'on y célèbre aujourd'hui, — ses solitaires expulsés par la force et remplacés par une garnison révolutionnaire.

Amers souvenir qui, pourtant, ne sont pas sans honneur pour la Chartreuse ! Un chercheur, un illustre savant dauphinois, M. Champollion me montrait hier un document que les moines ne connaissent pas, et qu'il faudrait pourtant graver, en lettres d'or, au frontispice de leur couvent, comme une sauvegarde, comme un bouclier contre les fureurs républi-

caines de l'avenir. C'est la protestation de la municipalité républicaine de Grenoble contre la suppression de la Chartreuse en 1790, protestation très énergique adressée à " l'auguste Assemblée nationale ", et qui, énumérant les bienfaits du couvent, proclame la charité des moines nécessaire à la contrée.

Le peuple pensait comme ses édiles ; car il fit, en 1816, une réception significative aux survivants de la révolution. Le vieux Vicaire général de l'ordre ne revit son monastère, à la Restauration, que pour y mourir huit jours après, mais, du moins y rentra-t-il au milieu des populations agenouillées, porté sur les épaules des montagnards, au bruit des retentissants hosannahs.

Les paysannes s'en mêlèrent et suivirent de loin la triomphante escorte : elles pénétrèrent dans le Désert, dont nulle femme, avant la Révolution, fut-elle Souveraine, fut-ce même pour y obtenir sépulture, n'avait pu franchir les limites ; depuis ce jour, les femmes ont accès licite jusqu'aux portes extérieures du monastère.

Depuis ces huit cents ans, qu'ont fait, que font ici les enfants de saint Bruno ?

De la chartreuse ?

Non : la célèbre liqueur se fabrique depuis quarante ans tout au plus ; elle est distillée par des Frères convertis et des employés, dans une usine éloignée du couvent. Chaque Chartreux reçoit, dans l'année, une bouteille de chartreuse : la plupart n'y ont jamais goûté.

Des chemins, de l'assainissement forestier, de l'élevage pastoral ?

Non ; ils ont pourvu à tout cela avec une entente maîtresse, une générosité royale, mais, en principe, directement, le travail extérieur, le travail en commun, n'est pas celle que prévoit et ordonne la règle.

Depuis huit cents ans, la vie des Chartreux, c'est la prière solitaire, le travail solitaire. Cette vocation étonne et irrite plusieurs, qui ne la comprennent pas. Il faut cependant admettre qu'il est des besoins spéciaux, dans certaines âmes exceptionnelles.

La solitude, elle est absolue ici. Chaque Chartreux a son jardin, son promenoir couvert, sa maison séparée où il couche, où il mange isolément, et même son oratoire privé où il dit une grande partie de l'office, dans sa salle solitaire, s'asseyant, se levant, s'inclinant, se couvrant, et se découvrant, selon les moments, comme s'il était au chœur.

Deux fois le jour, une fois la nuit, il va chanter avec ses frères les louanges de Dieu. Chaque semaine il a une promenade commune et une récréation commune ; aujourd'hui, à cause de la saint Bruno, ils ont mangé ensemble... sans parler : c'est tout. Hors de là, silence perpétuel, travail sans témoin : chacun seul avec Dieu !

Mais quel travail ?

Le travail auquel sont propres des gens instruits comme le sont ces quarante prêtres, le travail de tête et de plume. Ah ! je vous assure qu'ici la bibliothèque ne moisit pas ! Je m'y arrêtais tout à l'heure, et je voyais de silencieux fantômes encapuchonnés de blanc, qui rapportaient, replaçaient, cherchaient, emportaient, à tout moment des ouvrages documentaires, de grands et de petits livres. Je me rappelais ce cri d'un Père général, au milieu d'un incendie qui détruisait sa chère Chartreuse : " Tout le monde à la bibliothèque ! Sauvez d'abord les livres ! *Fratres ad libros!*" C'était, je crois, au temps de Dom de Galliffet.

Ce dont les moines sont fiers, ce qu'ils regardent comme leur plus beau bouquet de fête, le plus agré-

ble à saint Bruno pour son centenaire, c'est leur fidélité rigoureuse aux traditions cartusiennes. L'ordre achève son huitième siècle, sans avoir jamais subi de réforme. Il n'a pas dévié. Non-seulement il n'a jamais glissé dans le relâchement, mais il a répugné aux moindres changements ; et, ce qui est plus curieux, il a obstinément résisté aux modifications que les Papes eux-mêmes ont voulu y introduire.

Ainsi Rome a désiré que le général des Chartreux portât la crosse et la mitre : les Chartreux ont tant supplié que cette innovation ne leur a pas été imposée. Rome a voulu que les religieux malades pussent manger un peu de viande : — les Chartreux ont obtenu le maintien rigoureux de leurs observances primitives ; jamais, depuis qu'ils existent un aliment gras n'a franchi leur porte : ce qui, par parenthèse, n'a pas été au détriment de la longévité, car la délégation chargée d'aller demander au Pape le maintien exclusif des aliments maigres ne comptait que des Chartreux de quatre-vingts ans.

Le latin est resté, comme autrefois, la langue officielle de leur maison. Ils ont conservé pour la messe, dans leur austère église, qui n'est jamais fleurie, des rites spéciaux, des rites quotidiens et immuables, auxquels n'ajoutent aucune pompe nouvelle les solennités mêmes les plus importantes, comme celle d'aujourd'hui. Ils n'ont pas admis les orgues ; la voix humaine chante seule avec les tourmentes de la montagne. À table en dépit des usages universels, ils boivent dans une tasse à deux anses, qu'ils tiennent des deux mains, parce que leurs anciens faisaient ainsi. Les Frères n'abordent jamais leur Prieur sans baiser respectueusement le pan de sa robe.

Ils ont conservé la coutume de se raser la tête tous les quinze jours, ce qui, paraît-il, est, au moins en hiver, une pénitence plus dure que leur cilice et leur jeûne. Ils ont surtout scrupuleusement respecté la constitution gouvernementale, très forte et très pondérée : celle-ci attribuée à un chapitre général élu une autorité qui balance celle même du Général. L'éminent titulaire de la charge, Dom Anselme-Marie, ne pourrait rien contre une décision souveraine de l'Assemblée annuelle.

Cette perpétuité minutieuse, cette immutabilité de huit cents ans frappe et intéresse vivement.

Ce matin, à l'office de saint Bruno, le cérémonial qui a paru le plus saisissant est celui de la communion. Les religieux profès, restés à leur place, s'étendent tout de leur long, non pas à plat ventre, mais couchés sur le côté, le coude supportant la tête, dans l'attitude du sommeil : — c'est la prostration selon le rite de saint Bruno. — Pendant ce temps, les communiantes agenouillées, sur un seul rang, forment un vaste cercle autour de l'autel. Aussitôt qu'ils ont reçu l'hostie des mains du célébrant, ils se passent, à la ronde, un calice de vin non consacré, dans lequel chacun trempe légèrement ses lèvres : — c'est un curieux mémorial de la communion sous les deux espèces.

Les fêtes de saint Bruno, avec leur caractère de grandiose simplicité, se compléteront dimanche prochain, par le sacre de Mgr Jourdan de la Passardière, grand-vicaire de Grenoble, un de nos premiers orateurs que le Saint-Siège honore de la mitre, en dehors de toute présentation et intervention gouvernementales. Le nouveau pontife a voulu recevoir, dans cette poétique solitude, l'onction épiscopale : c'est une heureuse inspiration.

Pour finir, une gracieuse parole du Père général.

— Un de vos visiteurs, lui disais-je

en prenant congé, a récemment intéressé les lecteurs du *Gaulois*, en leur communiquant ses impressions sur la belle œuvre de Votre Révérence, sur l'Asile de vos sourds-muets : c'est un artiste de l'Opéra, M. Salomon.

— Il est une chose, m'a répondu le bon moine, que M. Salomon a omis d'ajouter... C'est qu'il a bien voulu chanter dans l'église paroissiale de cette commune ; que le plaisir de l'entendre a attiré de larges aumônes ; et que les pauvres de la montagne lui devront leur pain cet hiver.

(*Gaulois*).

Angleterre

LES BANNIS PAR BISMARCK

Dans ces derniers jours, la Congrégation de l'église catholique de Saint-George à York a tenu un meeting à l'effet de présenter au Père Concemins, un des prêtres que l'Allemagne persécuteur à forcer de s'exiler, une adresse de remerciements, ainsi qu'une bourse d'or. Ce Père a travaillé pendant trois ans au salut des âmes dans la ville de York, et se prépare à quitter l'Angleterre et à retourner dans sa patrie pour y reprendre l'œuvre évangélique interrompue par le Kulturkampf.

A cette occasion, on a prononcé plusieurs éloquents discours dans lesquels on n'a pas manqué de faire ressortir comment Dieu sait dégager du mal beaucoup de bien, et combien la diminution partielle du Kulturkampf, tout en étant un phénomène consolant à constater pour l'Allemagne, n'en cause pas moins certains vifs regrets aux catholiques de l'Angleterre qui vont se voir privés du zèle si chaleureux des martyrs de la persécution allemande.

Le Très Rév. W. Browne n'a pas même craint d'exprimer le vœu de voir "la douleur du départ adoucie par l'espérance du retour de ces éminents missionnaires." Joignons nos vœux à ceux du Rév. W. Browne, mais espérons que le retour éventuel des prêtres allemands en Angleterre ne soit point causé par un nouveau Kulturkampf.

DÉPART DE MISSIONNAIRES

Le 6 septembre, est parti de Londres pour les missions nègres du sud des États-Unis d'Amérique M. Fahey, de la Société de Saint-Joseph de Mill-Hill.

— Se sont embarqués dernièrement à Liverpool onze missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit ; les RR. PP. Bichet et Dahin, pour le Gabon ; Wira, Laengst et Frawley et le Frère Marie Colman pour la mission de Sierra Léone ; les RR. PP. Schaller, Palloe et Lecomte et les Frères Maxime et Alcine pour les Missions du Cunène et de Cimbébasie.

ROME

Rome, le 12 octobre.

Parmi les effets désastreux que le choléra, justement désigné sous le nom de *fléau*, a eus pour l'Italie, je dois signaler les graves embarras de la situation financière. On évalue à 50 millions les pertes positives ou dépenses que le trésor a dû faire de ce chef, et à une égale somme au moins les pertes résultant de la diminution des recettes. A cela il faut ajouter la stagnation générale des affaires, le mouvement presque nul aussi bien de l'émigration des ouvriers sans travail que de l'arrivée des étrangers qui, les autres années à pareille époque, commençaient déjà à affluer en Italie, en un mot, la perspective d'un hiver des plus pénibles.

Pour ce qui est du Trésor public, les cent millions de pertes dont j'ai parlé suffisent pour compromettre la

situation financière de l'Etat, c'est-à-dire que la prospérité trop tôt vantée des finances italiennes, de même que l'équilibre du budget ne reposaient pas sur des données sérieuses, puisqu'il a suffi d'un malheur transitoire pour les compromettre très gravement, de l'aveu des journaux les moins suspects d'exagération.

Ces mêmes journaux alarmés d'une situation aussi précaire, discutent comme une question urgente la réduction des dépenses militaires, et ce qu'il y a de plus significatif, c'est qu'ils rattachent cette question au rôle effacé qui est assigné désormais à l'Italie dans la politique internationale.

Ainsi, l'ex-ministre Bonghi, dans un article très remarqué de la *Nuova Antologia* dit en propres termes que "l'Italie doit reprendre sa liberté d'action. Au moment que l'adhésion à l'alliance des trois empires n'ajoute rien à cette liberté, de même qu'il n'y aurait rien à perdre à se séparer." Cela équivaut à reconnaître que l'Italie est devenue une quantité négligeable dans les facteurs de la politique européenne et que la paix peut être maintenue sans elle, de même qu'elle ne saurait empêcher l'explosion de la guerre. Aussi M. Bonghi propose-t-il, à titre de conclusion pratique, l'allègement des dépenses militaires et un désarmement progressif qui permette au moins à l'Italie de jouir des avantages... de son innocuité.

Ce même rapprochement des conditions financières avec la situation politique amène la *Rassegna* à s'exprimer ironiquement en ces termes : "Si réellement notre alliance avec les trois empires avait pour but le maintien du *statu quo*, si l'on ne devait pas attendre autre chose, il serait certes inutile de consumer nos meilleures ressources pour le maintien d'une armée inefficace... Le fait est que notre politique n'est bonne ni pour la paix, ni pour la guerre et que c'est, par conséquent, la pire des politiques". Ce dernier aveu résulte aussi des paroles suivantes du journal *l'Italie* : "Notre diplomatie, dit-il, n'est pas au but de ses chefs-d'œuvre. Après avoir réconcilié à peu près la France et l'Allemagne, elle travaille à mettre d'accord la France et l'Angleterre. Nous manœuvrons, en somme, de façon à liguier tout le monde contre nous. Nous faisons entendre à la France que, si elle se brouille avec l'Angleterre, elle nous aura pour ennemie, comme nous lui avons fait entendre, il y a trois ans, que si elle avait affaire à l'Allemagne, elle nous aurait sur le dos. Qu'avons-nous gagné à ces manœuvres savantes ? Rien jusqu'à présent et, probablement, il en sera de même à l'avenir".

On parle, il est vrai, d'une entente à propos des affaires d'Egypte, entre l'Italie et l'Angleterre ; mais il s'agit, je crois, d'une nouvelle à sensation pour atténuer dans le public l'effet d'un isolement devenu par trop visible et périlleux. Cet isolement même et le long servage dont le gouvernement italien a conservé l'habitude vis-à-vis des puissants du Nord, pour en subir désormais tous les inconvénients, sans en retirer d'avantages, enfin cette autre habitude de la politique italienne de ne risquer d'entreprise qu'à bon escient, ne permettent pas de prendre au sérieux le bruit d'une entente formelle avec l'Angleterre.

Ce n'a guère été plus sérieux de la part de certains organes du Quirinal d'attacher une haute importance à la décoration que le Czar a envoyé au ministre des affaires étrangères, M. Mancini. Une feuille libérale, *la Riforma*, fait justement observer à ce propos que l'on ne saurait attacher d'importance politique à la décoration envoyée par le czar, "précisément parce que c'est le czar qui l'a

envoyée, au lieu de l'empereur Guillaume ou de l'empereur François-Joseph, et aussi parce que cette distinction n'a rien à voir avec les résultats d'une entrevue où l'Italie a été laissée à la porte".

V.

Allemagne

LA SUCCESSION AU TRÔNE DU WURTEMBERG

Il s'agit en ce moment dans le royaume de Wurtemberg une question importante :

Le prince héritier Guillaume se remariera-t-il, ou ne se remariera-t-il pas.

La question en elle-même ne serait pas discutée si vivement, si elle ne se rattachait à une question religieuse ; en effet, le prince Guillaume est protestant ; il est veuf, et n'a pas d'enfants mâles, et sa mort ferait passer la couronne de Wurtemberg dans la branche catholique de la maison régnante. Cette branche est alliée à la famille des princes d'Orléans, et a des sympathies très prononcées pour l'Autriche.

Les journalistes juifs et protestants imaginent toutes sortes de partis pour ce prince.

En particulier, ils insinuent que Son Altesse porterait ses vœux sur la fille du prince de Waldeck-Pyrmont, la veuve du duc d'Albany.

Inutile de dire que tous ces bruits ne sont enfantés que par crainte de voir un jour, la couronne protestante du Wurtemberg échoir à une dynastie catholique.

L'ÉCOLE PUBLIQUE ET L'ÉCOLE PRIVÉE

La plupart des gouvernements allemands, dominés par l'esprit de centralisation, qui se confond de plus en plus avec le libéralisme, ont restreint dans une forte proportion les écoles privées, sans toutefois les supprimer en principe. Aujourd'hui, il se produit un mouvement contraire presque partout en Allemagne.

Ainsi, il y a quelques années, dans un congrès général d'instituteurs tenu à Hambourg, plusieurs instituteurs des plus renommés se sont prononcés hautement en faveur de l'extension à donner aux écoles privées. M. le recteur Burgwardt, entre autres, a émis des considérations dignes d'attention à l'appui de l'initiative privée en matière d'enseignement. Il a fait ressortir l'intérêt social de cet enseignement aussi bien que les avantages moraux qu'il présente pour les élèves et même pour les instituteurs.

Nous croyons devoir reproduire quelques passages du discours que ce célèbre éducateur, qui fait autorité en Allemagne, a prononcé, à ce point de vue, dans l'assemblée précitée :

"Ce qui distingue, dit-il, l'école privée, c'est qu'elle a conservé le caractère d'une école d'éducation [*Erziehungsschule*] beaucoup mieux que l'école publique. Celle-ci est une institution de l'Etat et ne se soucie pas ou fort peu du public et des élèves pris individuellement. L'instituteur public a les yeux fixés sur le gouvernement. L'instituteur privé sur les parents.

"Celui-ci se trouve en rapport constants avec le public avec les parents des élèves, de sorte qu'il se fait connaître de près au foyer domestique et dans le régime adopté par les parents à l'égard de leurs enfants. Ecole privée et foyer domestique s'allient et se soutiennent, comme des individus qui se donnent la main.

"Il en résulte, il est vrai, pour l'instituteur privé, des difficultés que ne rencontre pas l'instituteur public, qui les écarte au lieu de les résoudre,

comme le fait l'instituteur privé. Ainsi, un inspecteur scolaire demanda un jour à un instituteur public comment il se trouvait de sa profession, et celui-ci lui répondit : "Très bien ; je me rends à l'école, j'y passe mes heures et après cela je suis libre ; ma classe finie, je n'ai pas à m'occuper des critiques des parents, ni des embarras que leur donnent les enfants, qui ne sont pour moi que des numéros."

Dans l'école privée chaque élève est pris spécialement à charge ; sa personnalité est l'objet de soins et d'études continuelles. Donc, l'école privée agit plus directement et plus efficacement sur l'éducation des enfants, et forme un lien plus étroit entre l'instituteur et l'élève ; de là chez celui-ci un sentiment de reconnaissance plus vif, qui est tout à son avantage. Lorsqu'un instituteur public trouve dans ses anciens élèves un homme reconnaissant, on peut dire qu'un instituteur privé en rencontre une douzaine.

"L'éducation, ajoute l'orateur, est le premier problème à résoudre dans l'école ; et, sous ce rapport, l'instituteur privé l'emporte incontestablement sur l'instituteur public. Le premier forme avant tout le cœur et prépare ainsi la jeunesse aux devoirs.

"Educaturs, s'écrie M. Burgwardt, vous avez en mains le cœur des enfants, et c'est par là que vous les mettez à même de servir parfaitement la patrie, dont vous assurez ainsi l'avenir : *Private Erzieher, ihr habt der Jugend Herz ; ihr habt denn auch die Zukunft und das Vaterland in der Hand.*"

A l'appui de ces considérations, l'orateur cite des chiffres relatifs surtout au Wurtemberg, où domine presque exclusivement l'école publique. Dans ce pays, dit-il, la population s'est accrue en 50 ans de 23 1/2 0/0. et le nombre des élèves primaires s'est élevé de 2,872 à 3,668 ; mais, dans le même espace de temps, la criminalité a augmenté de 90 0/0.

Il y a eu progrès, dit l'orateur, dans l'enseignement scientifique et dans la population scolaire, mais décadence dans l'éducation, grâce surtout à la prépondérance de l'école publique sur l'école privée.

Portrait du médecin

ou

L'HOMME A TROIS FACES.

Un ami de notre journal nous communique l'épigramme suivante qui nous semble joliment traduite :

"En 1535, le fameux docteur Enricus Cordus parlant de la reconnaissance reçue d'un patient traité et guéri, dit :

"Tres medicus facies trabet, unam quando Angelicam, mox est cum juvat ipse Deus. Post ubi curato, poscit sua premia, morbo Horridus apparet terribilisque satan."

[TRADUCTION]

On prête au médecin cette triple figure : D'abord, ange du ciel, au chevet du patient, C'est bientôt un vrai dieu s'il opère une cure ; Mais quelle affreux démon lorsqu'il parle d'argent !

F. DE BEAUCOURT.

Les citoyens d'Ottawa sont, paraît-il, très satisfaits de la décision que le conseil de ville a prise d'éclairer à la lumière électrique les rues et les édifices de la cité.

La récolte des oranges en Floride produira en 1884, plus d'un million de boisseaux, une augmentation de 35 000 sur l'année dernière.

Madrid, 7.

Plusieurs villes et villages des provinces d'Alicante, d'Almerca et de Valence souffrent beaucoup des ravages de l'inondation ; quelques villages sont entièrement détruits. Un grand nombre de personnes se trouvent sans abri.

Nos asiles d'Aliénés

II

A. M. ISRAEL TARTE

Journaliste,

Monsieur,

Les gazettes anglaises de notre province ont publié avec amour, en l'accompagnant de titres à sensation et de commentaires qui ne sont pas des plus obligeants, un rapport fait par un médecin étranger, le Dr Tuke, sur les asiles d'aliénés de Montréal et de Québec.

Ce docteur Tuke, on le sait, formait partie de l'association britannique venue tout dernièrement au pays.

C'est un scientifique ?

Vos deux gazettes, le *Canadien* et l'*Événement*, et la gazette à M. Pacaud, l'*Électeur*, ont réédité avec empressement l'écrit du docteur anglais.

En cela, je ne le conteste nullement, vous exercez votre droit. Mais, à votre tour—avouez-le—vous avez suivi votre penchant naturel, celui de dire ou de reproduire les insanités que débite une certaine presse du moins contre une institution qui présente le grave inconvénient d'être canadienne-française, et pour vous celui de n'être pas administrée par la raison sociale Tarte-Pacaud.

Vous avez été plus loin.

Du rapport du Dr Tuke, vous avez donné la plus fantaisiste des traductions une traduction tellement fautive et tellement méchante, que je me demande si réellement elle n'est pas le fait d'une coquinerie sans nom.

Vous pouvez néanmoins plaider ignorance.

Car il faut être nécessairement ignorant ou coquin pour présenter au public, comme œuvre du Dr Tuke, une production que celui-ci n'a jamais signée.

Ce que vous avez publié est un faux, purement et simplement. Je l'affirme et vous le prouverai, à votre bon plaisir.

Il existe cependant un rapport que je vais étudier, sinon dans tous ses détails, du moins dans ses grandes lignes. Je veux être concis.

Le Dr Tuke formule tout d'abord une opinion sur le système suivi dans notre province, celui de confier à des particuliers, moyennant rétribution, le soin de ces pauvres êtres que Dieu frappe dans leur intelligence. Puis le *savant* aliéniste raconte avec beaucoup de détails une double visite qu'il a faite en août dernier, la première à l'asile de la Longue-Pointe, à Montréal, la seconde à l'asile de Beauport.

C'est dans cette partie de son rapport que le Dr Tuke relate ce qu'il croit avoir vu dans ces deux institutions et qu'il apprécie, à sa façon, le traitement médical que les aliénistes de notre pays ont cru le plus propre à la guérison des malades confiés à leurs soins.

Nous allons suivre l'aliéniste anglais et montrer qu'il a été injuste dans ses appréciations, et que ses prescriptions sont toujours exagérées quand elles ne sont pas manifestement erronées.

Le Dr Tuke prétend que le système de confier le soin des aliénés à des particuliers, à tant par tête, est un système essentiellement vicieux, qui a pour conséquence fatalement inévitable d'enrichir ces particuliers aux dépens des infortunés dont ils ont la garde.

C'est aussi votre opinion, M. Tarte. "Il ne faut jamais oublier, écriviez-vous dans l'*Événement* du 20 septembre, que les aliénés sont logés et nourris en vertu d'un contrat sur lequel les propriétaires ont des bénéfices à réaliser."

Dix jours plus tard, montant derechef sur le trépid, et tout plein du feu sacré qui vous consume, vous ajoutiez, sinon avec conviction, du moins avec cette audace qui en tient lieu :

"Il faut que cet ordre de choses ait une fin et que les propriétaires des asiles sachent qu'ils ne sont pas largement subventionnés par l'état aux seules fins d'entasser des fortunes aux dépens des malheureux dont ils ont la garde."

Les propriétaires des asiles connaissant les motifs de cet écrit libelleux, n'ont pas voulu chanter. Ils ont également dédaigné de citer l'auteur d'une telle vilénie devant les tribunaux du pays, comme d'ailleurs ils en avaient incontestablement le droit.

Ils se sont contentés de glaner sur votre compte certains petits renseignements qui les ont édifiés et qui, nul doute, édifieront le public, lorsque le moment de les faire connaître sera arrivé.

Nous citons vos paroles, M. Tarte,

non pas parce qu'elles ont une valeur quelconque—pour nous elles n'en ont aucune—mais uniquement, parce qu'elle formulent une opinion que d'autres que vous peuvent avoir, et que pour cette raison, il nous importe de combattre.

En théorie nous admettons que ce système condamné par le Dr Tuke et contre lequel vous vous élevez *maintenant peut* présenter les inconvénients que l'on signale.

Mais, car il faut après tout arriver à la question des faits, ce système présente-t-il en réalité, dans le cas de l'Asile de Beauport, les inconvénients qu'on lui suppose ?

Il ne faut pas oublier ceci, c'est que même au point de vue de la simple théorie, les inconvénients que l'on attribue au système en question sont amplement compensés par le fait d'une surveillance attentive et continue.

1o De la part des inspecteurs des asiles et des prisons ;

2o De la part des médecins visiteurs, nommés par le gouvernement ;

3o De la part des grands jurés qui visitent périodiquement les asiles ;

4o De la part des familles qui ont des parents ou des amis dans les asiles ;

5o De la part du public en général ;

6o De la part de certains énergumènes qui crévent de dépit de n'avoir pu supplanter les propriétaires actuels de l'Asile de Beauport et font tout leur petit possible pour les trouver en défaut.

Ces éléments réunis donnent au public des garanties d'une surveillance telle qu'il serait puéril, ridicule même, de croire un instant que les propriétaires des asiles pussent échapper à la moindre des obligations que leur impose leur contrat.

C'est ce que vous compreniez, vous-même, M. Tarte, lorsque vous écriviez dans l'une de vos gazettes du 17 octobre :

"Il ne nous reste donc qu'une chose à faire : c'est de voir à ce que les propriétaires des asiles accomplissent leurs engagements d'une manière convenable et humaine."

M. Tarte, vous croyez que c'est là une chose à faire. Vous vous trompez. C'est fait depuis longtemps et les propriétaires de l'asile de Beauport peuvent montrer au public les témoignages les plus flatteurs que leur ont rendus, en diverses occurrences, les inspecteurs, les grands jurés et le public en général.

Je me contenterai de citer les derniers qui ont été publiés.

M. Thompson, celui-là même qui a accompagné le Dr Tuke dans sa visite à l'asile de Beauport, s'exprime comme suit, en sa qualité officielle de chef des grands jurés :

"The present system of farming out the insane is an evil one; the tendency must be to economize, not merely to save waste and unnecessary expenditure, but to gain profit at the expense of the comfort and even safety of the patients."

Voilà la théorie.

Voici maintenant les faits :

"Such charges do not apply to the proprietors of the Quebec Lunatic Asylum whose reputation for excellent management over a long term of years places them above suspicion."

Voilà, M. Tarte, ce qui vous confond à tout jamais.

Et que disent les inspecteurs de prisons et d'asiles, dans leur dernier rapport mis devant le public ?

"Nous devons de suite déclarer, écrivait-ils, que les propriétaires de nos asiles continuent à se rendre dignes des éloges que nous sommes obligés, en justice, de leur décerner chaque année."

"Rien de ce qui peut ajouter au confort et servir à la guérison de leurs malades n'est négligé ni oublié. Propreté, lumière, aération, jeux, gravures, ornements, fleurs, lits, nourriture, surveillance; en un mot tout ce qui peut paraître utile et avantageux aux infortunés confiés à leurs soins, est acquis, conservé, et réparé, dans toute l'étendue de ces immenses édifices."

"Le corps dirigeant comme le sous-employé rivalisent de zèle, d'attention et de dévouement. Ils traitent avec douceur les malheureux qui leur sont confiés, suivent avec ponctualité nos avis et nos instructions et tiennent facilement les livres que nous leur avons enjoint de tenir."

Ces quelques extraits d'un rapport

signé par MM. Désaulniers, Walton Smith et de Martigny, établissent nettement que les inconvénients que présente en théorie le système de l'affermage des aliénés ne se rencontrent pas, en fait, dans le cas de l'asile de Beauport.

Ainsi tombent les accusations que vous avez portées contre une institution décriée par vous aujourd'hui, mais que vous serez probablement heureux de trouver demain.

Ainsi disparaissent, devant la vérité des faits, ces objections théoriques que l'on invoque contre un système, mis en pratique ici depuis nombre d'années et qui n'a certainement pas donné lieu aux inconvénients que l'on pouvait craindre.

Ce point réglé, j'entre dans le vif de la question et je répons aux attaques spécifiques dirigées par le Dr Tuke et par vous contre l'asile de Beauport.

Villa Mastai 5 novembre 1884.

P. LANDRY.

III

Monsieur,

C'est le 14 août que le Dr Tuke a visité l'asile de Beauport.

Dans le rapport qu'il fait de cette visite, le médecin anglais esquisse d'abord un historique de l'institution dans le passé, puis, après avoir donné un aperçu de la composition actuelle du personnel, il décrit à grands traits l'apparence extérieure des vastes constructions. Il pénètre à l'intérieur et dans quelques lignes il rend justice aux efforts des propriétaires, vante la bonne tenue de l'établissement, le confort dont semblent jouir les pauvres aliénés.

"Les corridors, dit-il, par où nous passons d'abord, sont assez spacieux et servent de salles de jour, les patientes étant assises ou se promenant d'un long en large. Celles-ci sont bien vêtues et semblent dans une position aussi confortable que le comporte leur condition."

"Les dortoirs en commun sont vastes, d'apparence gaie, bien aérés et les lits propres et soignés... Des lisières de tapis et des paillassons dans les dortoirs aussi bien que dans le corridor, cachent la nudité du plancher."

Ainsi parle le Dr Tuke, mais ce n'est pas ainsi que vous le faites parler.

Par exemple, au lieu de le laisser écrire "que les tapis cachent la nudité du plancher" vous lui faites dire "que les tapis relèvent la nudité du plancher" Ce doit être alors un bien misérable tapis, une lisière bien étroite pour mettre en relief la nudité du plancher.

Précédemment, le Dr Tuke avait dit en parlant des propriétaires de l'asile de Beauport : "The medical superintendents reside in the city, several miles away, and I had not the pleasure to see them."

Le plus pauvre écolier aurait traduit : "Les surintendants médicaux demeurent à la ville, à quelques milles de l'établissement, et je n'ai pas eu le plaisir de les rencontrer."

Que faites-vous dire au Dr Tuke, en traduisant cette simple phrase.

Je vous cite. Vous citer c'est vous confondre :

"Le surintendant médical demeure à la ville, à plusieurs milles de distance et n'a pas le loisir de les visiter (les aliénés)."

Vous affirmez par là que les médecins ne s'occupent pas des aliénés, vous prêtez cette accusation au Dr Tuke, lorsque le Dr Tuke n'a jamais rien dit de semblable.

Encore une fois, c'est un faux odieux que vous commettez là.

Est-ce par coquinerie ? est-ce par ignorance ? Je vous laisse le choix. sans vous cacher que, pour ma part, je préfère croire que vous avez simplement endossé la responsabilité d'une traduction faite par un imbécile.

Mais, dans tous les cas, l'accusation est là. Or, jamais elle n'a été portée par le Dr Tuke. Et cependant vous la lui mettez dans la bouche.

Passons.

Seulement vous tombez trop souvent dans cette faute et les remarques les plus inoffensives du Dr Tuke sont ainsi façonnées dans votre traduction qu'elles deviennent des accusations très graves.

C'est ainsi que le Dr Tuke, parlant de deux ou trois chambres, dit : "I was informed that they were planned to expedite the inmates in case of fire... but I failed to see the fitness of such an arrangement."

C'est à dire que le Dr Tuke déclare qu'il ne voit comment pas deux ou trois

chambres qu'il a remarquées puissent spécialement servir au sauvetage des aliénés en cas d'incendie.

Le Dr Tuke ne dit pas autre chose.

Comment avez-vous rendu sa pensée ? C'est à lire. Voici :

"On m'a dit que les mesures les plus rigoureuses en cas d'incendie étaient prises pour protéger la vie des patients. Je n'ai pu me convaincre qu'il existait des moyens de sauver la vie de ces infortunés."

Est-ce là une traduction honnête ? n'est-ce pas vrai que vous mettez ainsi dans la bouche du Dr Tuke une accusation des plus graves contre l'asile de Beauport, accusation que le scientifique anglais n'a jamais proférée ?

Plus loin, vous faites dire au Dr Tuke ce qui suit :

"La surveillance dans cet asile, à mon point de vue, ne peut être sérieusement justifiée par aucuns des médecins aliénistes avec lesquels je suis en relation."

Or tout ceci est pure invention de votre part, le Dr Tuke n'a nullement émis l'opinion que vous lui prêtez.

Je vous défie de trouver dans son rapport la phrase que je viens de citer et que j'ai prise intégralement dans votre traduction.

Mais voici le bouquet ! un vrai bijou de traduction.

Le Dr Tuke avait dit :

"Passing to the building for the male patients, I would observe that there are certain wards which, like those for the corresponding class of women, are both clean and respectably furnished."

Ce qui veut dire—ou je ne comprends plus l'anglais—que le Dr Tuke a trouvé chez les hommes, comme chez les femmes, des salles bien propres et fort bien meublées.

Vous, vous traduisez :

"En passant dans l'édifice réservé aux hommes j'ai observé qu'il y a certains murs (!) comme ceux de la classe correspondante chez les femmes, qui sont propres et sains."

Des murs sains, au lieu de salles bien meublées ! en vérité, vous êtes, fort, M. Tarte.

Inutile d'insister davantage sur ce point ; ce que je viens de citer de votre traduction prouve surabondamment qu'elle est plus fantaisiste que véridique, et que, volontairement ou non, vous avez délayé dans le rapport du médecin anglais vos propres doléances et vos propres accusations.

Nous y reviendrons en temps et lieu.

Pour le moment, occupons nous de la première plainte formulée par le Dr Tuke contre l'asile de Beauport.

Elle se lit comme suit :

"La position et la construction d'une série de chambres à coucher simples, accolées aux murs sont des plus malheureuses. Ces chambres sont placées dos à dos et n'ont pas de fenêtres. Le passage qui les entoure ne reçoit la lumière que d'une fenêtre placée à chaque extrémité :"

Le Dr Tuke, évidemment, appartient à la race des lapins et quand il regarde devant lui c'est de côté qu'il voit

C'est ainsi qu'il a pu apercevoir la fenêtre située à chaque extrémité du passage, sans constater la présence des nombreuses ouvertures qui auraient crevé les yeux de n'importe quel autre visiteur.

Les cellules de l'asile de Beauport—tout le monde peut les voir—sont de véritables chambres à coucher, propres, spacieuses, bien éclairées, parfaitement ventilées, et—chose facile à constater—ces cellules, nos malades les préfèrent aux dortoirs communs que vante le Dr Tuke et les parent des aliénés bien souvent, demandent que les pauvres infortunés auxquels ils s'intéressent soient placés dans les salles à cellules plutôt que dans les salles à dortoirs communs.

Nous nions emphatiquement l'assertion du Dr Tuke.

Et si vous voulez, M. Tarte, prendre sur vous la responsabilité de ce que le médecin a si étrangement affirmé, nous vous défions de prouver la vérité de son assertion.

Les portes de l'asile vous sont ouvertes, pour plus d'une raison.

Venez visiter notre système cellulaire et vous vous en retournerez enchanté. Vous constaterez de visu que la description du Dr Tuke est fautive, complètement fautive, et pendant que vous serez sur les lieux vous pourrez également

vous convaincre que le passage suivant est une grave atteinte portée à la vérité : " En quittant la bâtisse où les femmes sont enfermées nous nous dirigeâmes vers une vaste cour, en plein air, coupée par un torrent, couverte de gazon, et heureusement à l'abri des rayons du soleil. Là étaient groupés plusieurs femmes sous la surveillance d'une ou deux gardiennes. Une clôture en bois sépare cette cour d'une seconde à l'usage des hommes."

D'après le Dr Tuke une simple clôture en bois sépare la cour des femmes de la cour des hommes !

Comme question de fait, entre ces deux cours il y a la grange de l'asile, la porcherie, les magasins aux provisions, les usines au gaz, la buanderie, la moitié de l'asile des femmes ; bref, au moins un espace de trois arpents.

Le Dr Tuke appelle cela une simple clôture en bois.

Très-fort le Dr Tuke et ses précieuses notes vont lui donner une réputation bien méritée dans le pays des aveugles.

C'est là votre autorité, M. Tarte. C'est le témoignage de cet homme que vous invoquez aujourd'hui pour étançonner vos méchantes mais bien faibles attaques contre l'Asile de Beauport.

Mais, vous le savez, deux noirs ne feront jamais un blanc et vos forces réunies n'entameront en rien l'excellente réputation dont jouit, au milieu d'un public honnête, une institution louée par tous ceux qui la connaissent.

Villa Mastai, 7 nov. 1884.

P. LANDRY.

Une tem pête dans un vere d'eau

Notre confrère du *Monde* a publié l'autre jour un entrefilet qui a eu le don de mettre en verve l'*Electeur* et le *Canadien*.

Ces deux journaux ont embauché la trompette pour dénoncer à la province l'article perfide du *Monde*. Ils ont crié que cette feuille, organe du ministre des travaux publics, déclarait la guerre à Québec et se posait en adversaire de notre ville, de notre district et de la rive nord, dans la question du prolongement du Pacifique. L'*Electeur* a publié sous le titre formidable : *Une trahison*, des phrases nerveuses dans le genre de celles-ci :

" Le *Monde* de Montréal vient de publier un article qui ne peut manquer de créer une impression douloureuse dans notre ville.....

Le sentiment public ne pourra s'empêcher de voir là une infâme trahison."

Le *Canadien* n'a pas manqué de faire sa partie dans le duo. En un mot, ces deux feuilles ont tant crié, tant fait de vacarme, que des gens sérieux et non préjugés, qui n'avaient pas cru le *Monde*, ont fini par se demander si réellement, ce journal n'avait pas fait le faux pas dont on l'accusait.

Nous-même, nous avons failli croire un instant qu'il y avait vraiment tel article du *Monde*, lequel article avait échappé à notre attention. C'est seulement après avoir parcouru la série des derniers numéros du *Monde* que nous avons pu nous rendre compte de la vérité, et la vérité la voici :

Le *Monde* n'a pas publié d'article. Il ne s'est nullement prononcé sur la question du prolongement du Pacifique. Cet écrit abominable, odieux perfide etc., c'est tout simplement l'entrefilet suivant :

" Dans son livre sur le Canada, publié récemment, M. Sanford Fleming conseiller au gouvernement fédéral de continuer le chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal, en construisant un pont à Québec et en achetant le chemin

de fer du Nord. Le gouvernement pourrait accorder le droit de passage au Pacifique sur le chemin de fer du Nord. La construction d'un pont à Québec est évaluée à \$6,000,000.

Le chemin de fer du Nord peut s'acheter à \$5,000,000.

La continuation de l'Intercolonial par la rive Sud coûterait \$3,500,000.

Un second pont peut être construit dans les environs de Montréal pour \$2,500,000."

Voilà tout. Une citation de M. Fleming, des chiffres qu'on peut discuter, point d'appréciation ni de discussion. Sans doute ces chiffres que donne le *Monde* en regard du plan proposé par M. Fleming sont susceptibles de critique. Mais est-ce là prendre fait et cause, est-ce se prononcer contre la rive Nord, contre Québec ? Pas un homme sérieux ne le prétendra. Le *Monde* donne des chiffres. Mais il ne prétend pas que ces chiffres sont péremptoirs, et doivent exercer une influence prépondérante dans la décision finale.

Voilà toute l'affaire avec laquelle on essaie de monter l'opinion. A supposer même que le *Monde* eût publié un article comme celui qu'on lui a faussement attribué, nous ne croyons pas qu'il eût été nécessaire de se lamenter d'une manière aussi véhémement.

M. Vanasse, rédacteur du *Monde*, est un homme très estimable, mais, dans ce cas, il n'aurait pu parler que pour lui, sans engager la responsabilité ni du ministre des travaux publics, ni des actionnaires québécois qui forment partie du bureau de direction de la nouvelle compagnie " d'Imprimerie et de publication."

Et s'il eût réellement écrit l'article qu'on lui reproche, nous aurions, pour notre part, protesté énergiquement. Car nous partageons entièrement la manière de voir du *Journal de Québec* qui disait l'autre jour :

" Le commerce, sous prétexte d'économiser momentanément deux ou trois millions, ne doit pas être détourné de centres importants, dont l'avenir représente bien plus que cette piètre économie."

Notre confrère du *Journal* ajoutait, dans l'hypothèse que le *Monde* avait réellement publié l'article incriminé, les réflexions suivantes :

L'intérêt bien entendu. Puissance veut que toutes ses parties se développent et prospèrent harmonieusement et, pour cela, il ne faut pas faire d'exclusivisme.

Cette politique du *Monde* ne se distingue certainement pas par sa largeur, et nous doutons fort que ses actionnaires de Québec l'acceptent sans protester.

Notre honoré confrère croit-il que le sacrifice de Québec et de tout le territoire dont elle est le centre ne ferait pas perdre cent fois plus que les quatre ou cinq millions qu'il voudrait faire économiser ?

Ces idées sont les nôtres ; seulement, nous ne croyons pas notre confrère de Montréal aussi coupable qu'on a tenté de le représenter.

" Desinit in piscem "

L'enquête Martel s'est terminée hier en queue de poisson. C'est le *desinit in piscem* de Virgile ? dirait la *Patrie*.

A l'ouverture de la séance, hier matin, une foule avide d'émotions remplissait la salle. M. Mercier n'était pas présent. Il était resté à Montréal,

comme s'il eût prévu le dénouement. M. Charles Langelier le représentait. M. Amyot était à son poste.

Le témoin Trudel, était en ce moment retenu à la cour, nous dit-on. Après quelques minutes d'attente, M. Langelier demanda que l'enquête fut close, vu l'absence du témoin Trudel. M. Amyot acquiesça à cette demande et l'enquête fut close. M. Langelier demanda ensuite que la seconde déposition de M. Trudel fut mise de côté, et M. Amyot acquiesçant encore, la déposition fut mise de côté.

En ce moment, M. Trudel entrait dans la salle des séances, mais il arrivait trop tard. Tout était fini, et la foule, trompée dans son attente, désertait cette salle qui a entendu des révélations si singulières, depuis quelques semaines.

C'est bien finir en queue de poisson. Rien ne faisait prévoir un dénouement si brusque, et le public désappointé se demande pourquoi le rideau est tombé si vite.

L'élection du président

M. CLEVELAND VAINQUEUR

La victoire de M. Cleveland, c'est-à-dire du parti démocrate, est enfin certaine. Les différents rapports ont été révisés avec soin, et l'on constate que les démocrates ont triomphé dans 20 états, et les républicains dans 16. Il y a encore des doutes pour deux états.

Voici d'après une dépêche de New-York le résultat des élections par état, nous donnons d'abord les états gagnés par les démocrates :

ÉTATS	VOTES
Alabama.....	10
Arkansas.....	7
Connecticut.....	6
Delaware.....	3
Floride.....	4
Georgie.....	12
Indiana.....	15
Kentucky.....	13
Louisiane.....	8
Maryland.....	8
Mississippi.....	9
Missouri.....	16
New-Jersey.....	9
New-York.....	36
Caroline Nord.....	11
" Sud.....	9
Tennessee.....	12
Texas.....	13
Virginie Ouest.....	6
Virginie.....	12
Total.....	219

Viennent ensuite les états qui ont donné la victoire aux républicains :

Californie.....	8
Colorado.....	3
Illinois.....	22
Iowa.....	13
Kansas.....	9
Maine.....	6
Massachussets.....	14
Michigan.....	13
Minnesota.....	7
Nebraska.....	5
Ohio.....	23
Oregon.....	3
Pensylvanie.....	30
Rhode Island.....	4
Vermont.....	4
Wisconsin.....	11
Total.....	175

ÉTATS DOUTEUX

Nevada.....	7
New-Hampshire.....	4
Total.....	7

Le *Herald* de New-York donne 225 votes à Cleveland, 170 à Blaine et 5 à Butler.

Ainsi donc les républicains sont obligés de se retirer après plus de vingt ans de règne. M. Cleveland succèdera au Président Arthur le 4 mars prochain.

L'élection de M. Cleveland, comme président des Etats-Unis ne fait plus de doute pour personne. Des républicains influents avouent qu'ils ont été battus. Les démocrates préparent une grande démonstration dans tous les états de l'Union.

M. Cleveland a reçu la lettre suivante de M. Jay Gould :

" Je vous félicite cordialement sur votre élection. Tous reconnaissent que votre administration a été tout-à-fait conservatrice et je suis convaincu que vous ferez mieux encore comme président."

Le comité national des démocrates a lancé la proclamation qui suit :

" Au peuple des Etats-Unis :

" Il ne peut plus y avoir de doute sur le résultat de l'élection présidentielle, Cleveland et Hendricks ont une majorité de dix-huit dans le collège électoral.

" Il est futile pour nos adversaires de réclamer le vote électoral de l'état de New-York, car il est absolument certain que les rapports des officiers compétents, faits durant la nuit du 4 novembre, ont montré une majorité décisive dans l'état, pour les élections favorisant Cleveland et Hendricks.

Si l'on prépare maintenant des rapports différents où s'ils sont déjà publiés, c'est qu'on aura falsifié les rapports de l'état de New-York et ceux qui contribuent à cette falsification sont des criminels. Il n'est pas à présumer que vous vous soumettiez à de semblables machinations. Faites leur comprendre qu'il n'en sera pas ainsi. A midi, demain par tout le pays, reconnaissez publiquement l'élection de Cleveland et Hendricks en tirant le salut national. Réunissez-vous demain soir dans tous les Etats-Unis, puis, exprimez vos opinions d'une manière qui ne puisse être incomprise.

" Les gens de New-York sont résolus de ne pas essayer l'outrage qu'on veut imposer à leurs droits et sauront bien se défendre.

" (Signé) WM H. BARNUM.

" Président du comité national des démocrates."

Une chapelle catholique en fer

Mgr l'évêque de Dunkeld a ouvert et consacré, à Oberfeldy, une chapelle catholique dont la création est due à la générosité de la marquise de Bute.

La chapelle est construite en style gothique, en fer, recouvert intérieurement de bois de pin.

C'est la première fois, que nous sachions, que l'on emploie le fer pour la construction d'une église gothique

Contributions

AU TABLEAU A ÊTRE OFFERT PAR LES CANADIENS-FRANÇAIS A LA GROTTÉ DE ST-JEAN-BAPTISTE, EN PALESTINE.

Reçu précédemment.....	\$120.00
Rév. M. Bolduc, Pointe-au-Père.....	1.00
M. C. Taché, Ottawa.....	1.00
M. L. I. B. Taché, Québec.....	1.00
M. P. V. Taché, Kamouraska.....	1.00

Adressez : M. l'abbé PROVANCHER, Cap-Rouge.

L'épître de M. Langelier

Le lendemain de l'élection de Beauce, le *Courrier du Canada* publia l'entrefilet suivant :

Un certain avocat politicien, de Québec, a écrit un véritable bijou de lettre à notre ami M. William DeLéry la veille de la votation dans le comté de Beauce. Élévation de sentiments, pureté d'inspiration, délicatesse de style, rien ne manque à cette délicieuse épître pour en faire un chef-d'œuvre de littérature électorale. Nous aurons peut-être occasion d'en faire une critique plus étendue.

A bon entendeur, salut !

Comme on le voit, nous ne donnions pas de nom, nous ne désignons personne. Cependant, malgré son impersonnalité, l'entrefilet piqua droit au but, et M. Chs Langelier bondit de colère. Le jour suivant, l'*Electeur* nous apporta ces lignes :

Nous sommes chargé par M. Chs. Langelier de dire qu'il est l'auteur de cette lettre et qu'il autorise M. Chapais à la publier.

M. Chs Langelier se dénonçait donc lui-même au public, qui, jusqu'ici, ne l'avait jamais soupçonné de cultiver les lettres.

Cependant malgré cette audacieuse sommation de l'*Electeur*, nous n'avons pas infligé immédiatement à M. Langelier l'humiliation de publier sa prose épistolaire. Nous lui avons demandé d'autoriser M. de Léry à nous remettre la lettre pour publication. Pendant deux jours l'*Electeur* est resté coi. Nous avons alors poussé notre homme au pied du mur, et samedi l'organe de M. Langelier nous déclare que nous avons carte blanche. Nous voici donc à l'aise, et nous allons nous amuser au dépens de M. Chs. Langelier avec sa gracieuse autorisation.

Comme le document qu'on va lire est un chef-d'œuvre du genre, on nous permettra de nous conformer aux règles de la saine critique, et d'exposer brièvement les circonstances au milieu desquelles il a vu le jour.

C'était la veille de la votation dans le comté de Beauce. Nos amis les libéraux étaient déterminés à donner un *big push* pour faire élire l'intéressant M. Joseph Poirier. La glorieuse élection de Mégantic où ils avaient triomphé par 15 voix, avait enflammé leur courage. Plusieurs chefs libéraux, M. Chs Langelier entre autres, étaient réunis à Saint-Joseph. Soudain une grande nouvelle vient mettre le groupe en ébullition : Tarte a franchi le Rubicon, l'élection de Mégantic lui a paru comme un *signe des temps* ; et, sans faire semblant de rien, il a résolu de donner un *coup d'épaule* pour consolider le Poirier que la tempête électorale commence à déraciner. Le grand journaliste a quitté son Québec et ses quatre gazettes, il a traversé le comté de Beauce dans un wagon du Québec-Central, et déposé à Saint-François son jeune disciple, M. Alphonse Demers, muni.....d'instructions détaillées.

Le conciliabule libéral éclate en applaudissements. — A mon tour, maintenant, s'écrie M. Chs Langelier. Ce qui arrive était combiné d'avance. Tarte nous tient parole, il ne me reste plus qu'à continuer son œuvre. Il s'approche d'une table et, d'un

crayon léger, il écrit la lettre suivante, qui formera l'un des plus remarquables épisodes de son histoire politique.

St-Joseph, 30 Octobre 1884.

Mon cher William,

White, le candidat libéral, a été élu par 43 voix de majorité. C'est un signe des temps.

Nous allons gagner également la Beauce. Pourquoi sans faire semblant de rien, ne nous donnerais-tu pas un coup d'épaule. *Dis tranquillement à tes amis de voter pour Poirier.* C'est (le) moyen de conserver ta popularité. — Ecoute-moi donc une bonne fois. — *Tu dois voir que le gouvernement fédéral s'en va au diable ; à quoi bon les appuyer comme tu le fais ?* Je compte que tu vas nous donner un coup de main. ENTENDS-TOI AVEC DEMERS.

Bien à toi,

(Signé) CHS LANGELIER.

P. S. Il paraît que Thérberge et d'autres ont des preuves de corruption contre toi et qu'ils veulent te poursuivre pour la pénalité. NOUS RÉGLERONS CELA PLUS TARD.

Telle est cette production devant laquelle pâlisent toutes les célèbres épîtres de l'immortelle Marquise. M. Langelier voudra bien accepter nos félicitations sincères. Sa lettre est un chef-d'œuvre d'impudence et d'imprudance. On n'est pas plus audacieux, et on n'est pas plus maladroit.

Comment, M. Langelier a dans les rangs conservateurs un ami, c'est-à-dire un homme qu'il doit estimer et respecter. Cet homme est un chef influent. Son honneur est engagé dans la bataille, on lui a confié un poste important, le parti conservateur le considère avec raison comme un de ceux qui vont le conduire à la victoire. Et quelques heures avant le combat suprême, M. Langelier, sachant parfaitement que M. de Léry est avec nous et que nous comptons sur lui, s'en va lui demander de nous trahir, de fouler aux pieds sa parole, de se déshonorer *sans faire semblant de rien.* Et il est surpris que M. de Léry dénonce énergiquement cet appel à la trahison. Il ne peut concevoir que M. de Léry ait mal pris sa démarche. Il est étonné que celui dont il a voulu ternir l'honneur ne se taise pas sur l'insulte qu'il a reçue. Bien plus il crie à l'indiscrétion, à l'indélicatesse. Pensez donc ! il avait écrit le mot *privée* au coin de sa lettre. Avec cela on peut proposer impunément à un gentilhomme toutes les trahisons possibles. Non, on n'est pas plus audacieux.

Et en même temps, on n'est pas plus maladroit. Quel politicien un peu sérieux aurait voulu écrire et signer de son nom, la veille d'une élection, une lettre dans laquelle il est question d'arrêter des poursuites pénales, et de préparer une défection *en s'entendant avec Demers ?* Lorsqu'on veut pratiquer ces petites machinations, on n'en écrit pas le programme.

L'*Electeur* aura beau se débattre, il ne réussira pas à embellir le rôle de M. Langelier en cette circonstance. L'organe libéral disait samedi : *« Dans les relations dans lesquelles M. Chs Langelier se trouvait avec M. de Léry, il avait parfaitement le droit de lui écrire comme il l'a fait. »* Dans les relations dans lesquelles M. Chs Langelier se trouvait avec M. de Léry, il devait traiter celui-ci

comme un ami et un homme d'honneur et ne pas lui demander de commettre une infamie. Il n'y a pas à sortir de là.

Nous aurions voulu faire un commentaire selon les règles de cette épître désormais fameuse. Mais nous n'en avons pas le loisir. Nos lecteurs trouveront du premier coup d'œil les bons endroits. La lettre est parsemée de perles qui rivalisent d'éclat et de beauté. *Sans faire semblant de rien* est joli, mais *entends-toi avec Demers* n'est pas piqué des vers. Quelques-uns préféreront peut-être *nous réglerons cela plus tard.* Certes, au point de vue de la loi électorale, ce dernier trait n'est pas sans mérite.

Mais s'il faut avouer notre sentiment secret, nous avons un faible pour *entends toi avec Demers.* Ces quatre mots sont d'une éloquence, d'une profondeur, d'une harmonie sans égales.

Naturellement, nous ne prétendons pas imposer nos goûts et, M. Tarte est libre de préférer un autre endroit.

Bénédition d'une pierre

Dimanche a eu lieu à l'église N. D. de Lévis, la bénédiction solennelle de la pierre angulaire du nouvel édifice construit au collège.

Monsieur l'Administrateur présidait la cérémonie assisté de MM. F. N. Fortier, supérieur du collège, et N. Laliberté, curé de St-Michel.

Monsieur le curé de Lévis a fait le sermon. Dans son éloquent discours, il a montré les bienfaits de l'éducation donnée par les institutions religieuses, et les avantages particuliers offerts à la localité qui a le bonheur de les posséder. « La ville de Lévis, a-t-il dit, doit être heureuse d'avoir une institution de ce genre. Montrons, à l'occasion de cette fête, que nous savons apprécier les services rendus par cette maison. »

Les citoyens de Lévis ont répondu à l'appel de Monsieur le curé avec une générosité qui leur fait le plus grand honneur. On a tiré de la pierre (\$3067) trois mille soixante-sept piastres, tant en argent qu'en billets promissoires. N'est-ce pas une belle offrande, en faveur d'une maison en voie d'agrandissement nécessité par le nombre de ses élèves.

Le collège de Lévis a droit d'être fier du témoignage d'attachement et d'estime que la ville vient de lui donner. L'œuvre de Mgr Déziel, de vénérée mémoire, a été comprise.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du saint sacrement, donnée par Monsieur l'Administrateur. La foule s'est retirée heureuse d'avoir contribué à une bonne œuvre. Dieu qui rend au centuple n'oubliera pas des offrandes qui ont été si généreusement offertes.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich le 10 Nov 1884.

ARBORICULTURE

Manière d'accroître les fruits arbres.

(suite)

Après la coupe d'une racine mère, ou l'enlèvement d'un anneau d'écorce à la base des branches principales, ou enfin l'arcure de ces mêmes branches, quand c'est possible, il reste encore d'autres moyens plus ou moins praticables d'arriver au même résultat. Ainsi on voit des arboriculteurs recourir à l'arrachage de l'arbre stérile pour le transplanter avec de grandes précautions. Quand l'arbre est jeune encore et que l'on a à sa disposition l'outillage voulu pour une telle opération, la réussite est assurée, mais ce moyen est généralement peu pratique, attendu les difficultés minutieuses de l'opération.

Casser les nombreuses brindilles appelées à porter les fleurs et les fruits, tordre ces mêmes brindilles sont des opérations plus pratiques,

des opérations moins hasardeuses, et dont les résultats sont toujours bons. Dans une heure un enfant, quelque peu intelligent, peut briser ou tordre les petites branches qui sont destinées à fructifier. Mais il ne faut jamais que la cassure ou la torsion soit faite de manière à faire mourir l'extrémité de la branche cassée ou tordue. Cette extrémité doit rester de manière à être assez adhérente pour recevoir le superflu de la sève jusqu'à la formation de boutons à fruits, à la partie inférieure de la branche brisée.

De tous les moyens cités dans cet article, nous pensons que le plus facile, le plus pratique est l'enlèvement d'un anneau d'écorce par le procédé indiqué. Au reste les vrais amateurs peuvent faire des expériences comparatives de tous les procédés. Rien ne vaut autant que l'expérience que l'on fait soi-même.

NOUVELLES

La convention des maîtres et des maîtresses du Nord-d'Essex, à Sandwich.

(Suite)

Le discours de M. Sinclair sur lequel nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs n'a point été inspiré et écrit dans un bureau ; il a été élaboré d'après l'expérience d'une longue carrière bien remplie dans l'enseignement, ce qui donne une vraie autorité à ce document.

M. Sinclair a touché longuement la pierre angulaire de notre système scolaire, en montrant combien l'autorité des syndics d'école manque de garanties pour le fonctionnement de l'éducation. Dans le principe et en théorie rien de mieux qu'un syndicat, et la loi sur ce point se montre en tout libérale. Cependant il arrive parfois que le trop bien est l'ennemi du bien ; c'est le cas, si l'on envisage la manière dont les syndics comprennent et remplissent leurs charges. Au lieu d'être les amis premiers-nés de l'éducation, ils se croient à cette fonction pour entraver tout ce qui est propre à l'avancement de l'école. Serrer de près l'argent de la section et tracasser les maîtres et maîtresses, telle est l'idée qu'ils se font généralement de leurs fonctions. Empressons-nous de dire cependant qu'il y a d'heureuses exceptions ; qu'il se trouve dans le corps des syndics des citoyens bien intentionnés, bien dignes, bien dévoués ; malheureusement ils ne sont pas la majorité ; d'où résulte une impuissance légale infiniment préjudiciable au bon fonctionnement des écoles.

A ce mal, le remède serait facile à trouver. La loi, toute libérale qu'elle est, a prévu les cas où les syndics mettraient des entraves à l'application de tout ce qui est propre à l'avancement de l'éducation. Des amendes sévères contre les infractions sont bien capables de tenir dans le droit les syndics mal avisés, et si ces Messieurs étaient bien convaincus qu'en violant la loi, ils auraient à rendre compte, tout irait au mieux. Ainsi nous ne partageons point l'avis de ceux qui prétendent que c'est la faute de la loi ; nous soutenons au contraire que c'est la faute de l'application de la loi.

(A suivre.)

La bénédiction de l'église de Walkerville a eu lieu le dimanche 2 novembre courant, à dix heures du matin, au milieu du concours immense d'une population attirée par l'esprit religieux qui anime notre nationalité canadienne-française.

Monseigneur Walsh, évêque du diocèse, présidait à la cérémonie, et le clergé de Sandwich, de Windsor et du voisinage y était représenté.

La bénédiction a été faite par Monseigneur qui a bien voulu aussi, à deux reprises différentes, exprimer toute la joie apostolique que Sa Gran-

deur éprouvait en cette circonstance, témoin qu'Elle était de la foi, de la piété, du zèle, montrés par les nouveaux paroissiens de Walkerville. Un sermon de circonstance, et d'une éloquence rare, a été fait par le Révérend Père McBrady, qui a su émouvoir l'assistance et laisser une impression impossible à oublier.

Nous n'avons pas la prétention de faire un compte-rendu complet de cette pieuse cérémonie; il faudrait des pages et des pages pour redire tout ce qui s'est passé d'édifiant en cette circonstance. Le Clergé, comme toujours, a montré combien il est heureux de trouver le terrain propre à la semence de la parole évangélique et les fidèles ont prouvé avec quel bonheur, ils coopèrent aux œuvres de l'Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ à laquelle ils sont si respectueusement et si inviolablement attachés.

(A suivre.)

La flèche du clocher de l'Eglise St-Alphonse de Windsor vient d'être terminée dans un délai bien court, et avec une étonnante réussite, autant pour l'exécution du travail que pour la réalisation des fonds nécessaires. La dépense a été d'environ \$2,500, somme considérable, si l'on tient compte des circonstances dans lesquelles cette entreprise a été faite.

L'honneur du monument religieux revient tout à la fois à la vénération dont le Révérend Père Wagner, curé de la paroisse, est l'objet de la part de ses paroissiens, et à la piété de ceux-ci dans tout ce qui a rapport au culte extérieur aussi bien qu'aux pratiques particulières de leur religion.

La flèche de l'Eglise St-Alphonse s'élève gracieusement et se perd en quelque sorte dans les nues, en face des nombreux clochers de la ville de Détroit attestant fièrement que de ce côté de la Rivière, il n'y a pas moins de foi, pas moins d'esprit religieux que dans la grande Cité-Mère qui nous a été arrachée par les malheurs de la guerre.

Hte GIRARDOT.

Les œuvres de Buies et l'Electeur

Un gens d'lettres délirant bat la grosse caisse dans l'Electeur d'hier soir en l'honneur des œuvres de Buies. Il décerne à cet enfant perdu de la littérature canadienne le titre de grand—le grand Buies—, il le proclame intarissable, éloquent, sympathique, endiablé..... de verve, et pour achever de l'éreinter, il le traite de phénoménal. Si Buies peut résister à tous ces coups d'encensoir, et à ce maître coup de massue, il est plus immortel que tous les immortels de notre Société Royale, à laquelle il n'appartient pas : tout comme Piron

..... Qui ne fut rien
Pas même académicien.

Ce n'est pas à dire que nous voulons comparer Buies le phénoménal, à l'auteur de la Métromanie. Non, le pauvre Piron, malgré tout son esprit gâté par son cynisme, n'eut guère que des détracteurs dans ce dix-huitième siècle qui prodiguait l'encens à Voltaire, la bête noire du littérateur crotté. Buies l'intarissable, lui, a des thuriféraires, des prôneurs, des claqueurs, des gens d'lettres hugotiques pour le flagorner, et des gazettes comme l'Electeur pour publier les flagorneries. Combien son lot est plus enviable que celui de Piron.

Le Claude Frollo de l'organe libéral trouve que nous péché par défaut d'enthousiasme à l'endroit des œuvres de son héros. Il nous le fait

connaître en termes incéléments :

Le Courrier du Canada, dit-il, ne trouve que six lignes à écrire sur cet événement littéraire qui pour nous en Canada est considérable. Pour un littérateur comme celui qui fait dans l'organe des Brousseau et qui joue à cheval-fendu avec Victor Hugo, c'est bref et raide. Mais que voulez-vous, un homme qui s'est amusé à décaloter le Maître, ne saurait se soucier du dernier des Buies.

Ainsi le critique de l'Electeur s'étonne de notre tempérance d'éloges pour les Humeurs et Caprices du bohème dont il raffole. Nous allons lui expliquer pourquoi nous ne partageons pas son ivresse à la réapparition des Chroniques, et pourquoi nous avons, au contraire, prévenu nos lecteurs contre l'engouement dont Claude Frollo semble affecté.

M. Buies a des qualités littéraires très remarquables. Il a la verve, le rythme, le coloris, le mouvement, l'originalité. Il sait conduire une période, faculté rare chez nos écrivains canadiens. Il possède l'abondance des expressions et la variété des termes. Son talent descriptif est indéniable. En un mot, la Providence lui a départi quelques-uns des dons les plus précieux de l'artiste et de l'homme de lettres. Sans doute, sa verve n'est pas toujours de bon aloi, son originalité verse souvent dans l'incohérence, et ses périodes prennent volontiers le mors aux dents. Cependant en dépit de tous ses défauts, Buies est plus qu'un écrivain : c'est un écrivain.

Mais le talent n'est pas tout. Ce facultés brillantes qu'il avait reçues pour les mettre au service du Vrai et du Beau, Buies en a fait le jouet de ses Humeurs et le porte-voix de ses Caprices. Au lieu de marcher en ligne droite vers les hauteurs sereines où résident les grandes inspirations et les nobles pensées, il a préféré cheminer en zig-zag à la poursuite de l'idée vagabonde.

Si, encore, il s'était contenté de vagabonder. Mais il s'est fait fanfaron d'impiété et détailleur de facéties libre-penseuses. L'auteur des Chroniques est l'auteur de la Lanterne, et l'œuvre impie aussi bien que l'œuvre frivole ont été rééditées en même temps. Oui, M. Buies a eu l'audace d'exhumer du sépulcre où il prétendait avoir enseveli son orageux passé, ce pamphlet odieux où toutes nos croyances sont souffletées, où l'insulte à nos zouaves pontificaux et à Pie IX sert de prélude aux railleries voltairiennes contre les saints de l'Eglise triomphante. Il a fait cela, le sympathique Buies de M. Frollo et de l'Electeur.

Il s'est présenté au public canadien sa Lanterne d'une main, ses Caprices de l'autre, et les gens de l'Electeur n'ont que des applaudissements et des louanges; ils permettent au premier garnement de lettres venu, de barbouiller leur gazette avec des phrases pindariques à l'adresse du contempteur de nos gloires et de notre foi!

C'est bon; c'est un signe des temps. Les maîtres de l'Electeur sont évidemment fatigués de faire semblant de rien. Ils montrent le bout de l'oreille et font preuve des mêmes goûts que leurs compères de la Patrie.

Leur critique, Claude Frollo, dit : " Nous sommes du XIXème siècle."

Certes, nous n'en doutons pas; à les lire, on s'aperçoit facilement qu'ils ont subi le souffle du XIXème siècle... de M. Edmond About.

Marée extraordinaire

Le cinq du courant, toute la population du village de St-Alexis de la Grande-Baie était dans l'émoi. En effet, ce jour-là, le Grand Maître, Celui qui souffle les vents et calme la tempête, avait donné son commandement à la mer; et le flot impétueux obéissant avec docilité, submergea toute la partie du village située sur le littoral de la baie.

Jamais de la connaissance des personnes les plus âgées de la place, la marée ne s'est fait sentir aussi forte. En certains endroits, elle s'est avancée jusqu'à trois arpens plus loin que la ligne ordinaire des marées de novembre.

Douze maisons ont été évacuées. L'eau étant parvenue dans ces demeures jusqu'à une hauteur de trois à quatre pieds, força les habitants de déloger bon gré mal gré. Les lits, les tables et autres articles de ménage, dérangés de leur poste habituel, flottaient ça et là au gré des vagues qui venaient battre les murs intérieurs et s'élevaient jusqu'au milieu des fenêtres.

La panique devenait de plus en plus sérieuse. Mais les ordres de Celui qui a dit : " Tu iras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin," n'étaient pas encore tout à fait observés.

La marée continue à monter; la voilà qui s'étend jusqu'aux étables de M. Blais et qui couvre toute la rue à partir de l'église jusqu'à l'extrémité du village. De sorte que dans tout ce parcours, on pouvait naviguer avec des chaloupes. Les quais sont en flotte, les habitations ébranlées, le bois de chauffage, piles de planches, etc., tout part à la dérive.

Les employés de M. Blais ont déployé dans cette circonstance beaucoup de zèle et de bonne volonté pour secourir leurs amis éprouvés. Ils s'occupèrent pendant tout le temps de la marée, malgré le froid et la neige, à transporter les effets et marchandises exposés au courant dévastateur ainsi que les animaux en danger. Ce n'est, bien entendu, qu'avec des embarcations qu'ils ont pu opérer ce sauvetage.

A quatre heures et demie, la marée était à son comble et aussi l'effroi des vieillards, des femmes et des enfants. Mais à ce moment, le reflux commença à s'effectuer et chacun se rassura.

Les pertes ont été plus considérables qu'on ne l'avait cru d'abord. L'eau ayant pénétré dans les caves du magasin de M. Blais a dévasté pour au delà de cinq cents piastres de groceries. Les quais ont aussi été endommagés dans plusieurs endroits.

Bon nombre de particuliers qui demeurent dans la partie submergée ont perdu, les uns pour 25, d'autres pour 30 jusqu'à 50 piastres.

Heureusement que ce jour-là, les vents du nord-est n'ont pas soufflé comme cela arrive très souvent et avec beaucoup de violence; nous aurions assurément à déplorer quelques désastres.

Bien à vous,
UN CITOYEN.

Nouvelles des Etats-Unis

Le Messenger de Lewiston annonce comme suit la victoire de Cleveland :

A l'heure qu'il est, il n'existe plus aucun doute que Cleveland et Hendricks soient élus Président et Vice-Président des Etats-Unis.

C'est le triomphe du peuple sur l'oligarchie qui menaçait de s'éterniser au pouvoir, au moyen de l'inti-

midation et de la corruption la plus éhontée.

Les Canadiens-français ont presque tous supporté les candidats démocrates. Les injures que M. Blaine a adressées aux votants du comté d'Aroostook ont contribué à produire ce résultat.

Nos compatriotes de l'Etat de New-York sont nombreux et presque tous citoyens. Jusqu'à présent ils étaient divisés, mais ils se sont unis, cette année, et ont fait pencher la balance du côté de Cleveland et Hendricks.

Dans l'Indiana, les milliers de Français qui habitent cet Etat se sont souvenus de l'insulte de Blaine aux descendants des héros de Yorktown, lors de leur visite, il y a trois ans, et ont, eux aussi, donné leur appui aux candidats démocrates.

Nous espérons que Cleveland répondra aux espérances que les honnêtes gens de tous les partis ont placées en lui et que, fidèle à sa devise, la présidence sera pour lui a public trust.

Pour prévenir une répétition des fraudes de 1876, le Comité National Démocratique a publié et adressé la circulaire suivante à tous les présidents des comités de comté de l'Etat de New-York :

Quartiers généraux du Comité National Démocratique, No 11 West 40th street, New-York.

Monsieur,

Afin que la volonté du peuple soit respectée, il est absolument nécessaire qu'on fasse un décompte honnête des bulletins dans toutes les circonscriptions. Examinez soigneusement les listes électorales et adressez-nous un rapport conforme à la vérité.

Prenez vos mesures immédiates.

(Signé) A. P. GORMAN, président du Comité National exécutif.

Le comité démocrate réclame les états suivants :

Etats.	Majorités.	Electeurs
Alabama.....	30,000	10
Arkansas.....	28,000	7
Connecticut.....	1,200	6
Delaware.....	3,000	3
Floride.....	4,000	4
Georgie.....	45,000	12
Indiana.....	2,000	15
Kentucky.....	45,000	13
Louisiane.....	20,000	8
Maryland.....	16,000	8
Mississippi.....	20,000	9
Missouri.....	20,000	16
New-Jersey.....	2,519	9
New-York.....	2,339	36
Caroline Nord.....	9,000	11
" Sud.....	43,000	9
Tennessee.....	20,000	12
Texas.....	98,500	13
Virginie.....	14,000	12
Virginie Occidentale	4,000	6
Total.....		219

ÉTATS RÉPUBLICAINS.

Etats.	Majorités.	Electeurs
Californie.....	500	8
Colorado.....	8,500	3
Illinois.....	15,000	22
Iowa.....	43,000	13
Kansas.....	47,000	9
Maine.....	20,000	6
Massachusetts.....	10,000	14
Michigan.....	4,000	13
Minnesota.....	32,000	7
Nebraska.....	20,000	5
Nevada.....	1,000	3
New-Hampshire.....	4,000	4
Ohio.....	11,000	23
Oregon.....	1,500	3
Pensylvanie.....	28,000	30
Rhode Island.....	7,000	4
Vermont.....	25,000	4
Wisconsin.....	9,000	11
Total.....		182

RÉCAPITULATION.

Démocrates.....	219
Républicains.....	182
Majorité pour Cleveland.....	37

Mercier vs Blake

Personne n'ignore qu'au nombre des chimères caressés par M. Blake, cet utopiste de haute volée, la fédération impériale occupe le premier rang. Dans un grand discours public, le chef de l'opposition à Ottawa disait :

Je crois que cette fédération serait d'un augure favorable pour l'avenir, pour le maintien de l'Empire, en donnant satisfaction à tous les sujets ; qu'elle aurait pour résultat de garantir la paix, le progrès et la prospérité du monde en général."

Il est probable que M. Mercier ignorait que M. Blake eut tenu ce langage, car il s'est prononcé dans un sens diamétralement opposé, et s'est même permis de dénoncer le projet de fédération impériale comme le fruit d'une tendance centralisatrice. Voici comment il s'est exprimé à ce sujet :

L'idée de fédération impériale n'implique qu'une idée centralisatrice, que nous devons regarder comme hostile et dangereuse pour nous. La centralisation, en effet, qu'elle vienne d'Ottawa ou de Londres, sera toujours un mal, et nous devons à ce titre la combattre."

Voici donc M. Blake dénoncé par M. Mercier comme un centralisateur. Et cependant les journaux libéraux ne manquent pas une occasion de répéter que le chef des grits est en parfaite harmonie avec nous sur toutes les questions d'importance nationale.

La tempête

SES RAVAGES

Québec, 13 Novembre 1884

La tempête a sévi hier pendant toute la journée. La neige n'a cessé que tard dans la nuit.

Ce matin il fait un froid intense, et plusieurs sont d'opinion que la neige restera. Avoir l'hiver au commencement de novembre, c'est un peu fort, mais il faudra bien tout de même s'y soumettre.

La tempête d'hier a causé des dommages considérables dans les différentes parties de la province.

La marée poussée par un vent de nord-est des plus violents, a monté hier soir à une hauteur prodigieuse ; elle a dépassé de 10 à 12 pieds la plus haute marée ordinaire. La Basse-Ville a été en partie submergée ; l'eau couvrait les marchés Finlay et Champlain, les rues Dalhousie, Saint-Pierre et Sault-au-Matelot. Outre les caves qui étaient remplies littéralement, l'eau a pénétré dans plusieurs magasins, tels que ceux de MM. Pâquet et Poitevin, épiciers, Renaud, marchand de farine, Laroche, Kérouac, Carrier et Bussièrès.

Les trottoirs ont été enlevés en plusieurs endroits sur la rue Dalhousie.

Les bateaux passeurs ont dû interrompre leur ligne entre Québec et Lévis parce qu'il était impossible aux voyageurs de mettre pied à terre, tous les quais étant inondés. On a organisé alors un service de passage en chaloupes qui venaient accoster au quai qui se trouve près du bureau des pilotes.

Il est difficile de se faire une juste idée des dommages causés en cette ville par la tempête.

—Nous avons annoncé dans notre dernière édition que le village Saint-Charles était en partie inondé hier matin. L'inondation d'hier soir a été bien plus considérable et plus désastreuse. L'eau a envahi la plupart des maisons. La marée a tellement monté que les piétons n'ont pu traverser le Pont Dor-

chester que vers huit heures et demie, toute la partie nord était complètement submergée. On rapporte que des piles de planches placées sur les quais qui bordent la rivière Saint-Charles, ont été emportées par les flots. Les pertes dans ce village sont assez élevées.

—A Lévis, l'inondation a causé des dégâts considérables.

La voie du chemin de fer Intercolonial a été brisée sur une longueur de quatre arpents vis-à-vis de la traverse : d'autres accidents ont eu lieu plus bas en divers endroits. La circulation se trouve naturellement interrompue et les convois du soir ont dû faire le tour par la Chaudière au lieu de passer par l'embranchement St-Charles.

—La tempête a exercé aussi des ravages épouvantables dans plusieurs paroisses qui s'élèvent sur le fleuve Saint-Laurent. A Saint-Michel de Bellechasse, par exemple, les défenses du quai et les trottoirs ont été brisés et emportés par les vagues.

Le village a été en partie inondé.

—Les dépêches nous donnent une faible idée de la violence de la tempête à Rimouski et à la Rivière-du-Loup. En voici le résumé :

Pointe-au-Père, 5 nov.—Une affreuse tempête de vent d'est et de neige sévit depuis minuit hier soir, sur toute la côte. La vitesse du vent est de 70 milles à l'heure. La mer est affreusement agitée, les vagues envahissent la voie publique et déferlent dans les champs de toute la paroisse. Le phare et les bureaux du télégraphe en sont complètement entourés. Plusieurs bâtisses près d'ici et à Rimouski ont été renversées ; un grand nombre de personnes ont déserté leurs demeures à Rimouski, et l'on est dans la plus grande inquiétude sur les dangers que peut occasionner la marée de cette nuit, si la tempête ne cesse pas. Le chemin de fer Intercolonial et la voie publique sont complètement couverts entre Rimouski et le Bic. L'on ne sait pas s'il y a eu des pertes de vies.

Plus récent.

Les employés du bureau télégraphique ont été obligés de quitter la station des signaux.

Le terrassement du chemin de fer Intercolonial est partiellement détruit entre Rimouski et le Bic.

C'est la plus forte tempête que nous ayons eue ici depuis quarante ans.

Toute la ville de Rimouski est submergée. Un grand nombre de maisons, de hangars, et quinze à dix-huit quais ont été démolis par les vagues.

Plusieurs magasins contenant beaucoup de marchandises ont été inondés.

Les pertes sont évaluées jusqu'à présent à \$25,000 ou \$30,000.

Plusieurs citoyens ont quitté leurs demeures en chaloupes et se sont dirigés vers l'intérieur de la paroisse.

Rivière-du-Loup, 5. — Une tempête affreuse sévit ici depuis hier soir. Les vagues déferlent par-dessus le quai et ont balayé une grande quantité de bois de construction qui s'y trouvait. Elles ont aussi renversé le bureau télégraphique et une partie d'une maison appartenant à M. L. I. Piuze. La partie principale de la bâtisse ne résistera certainement pas aux flots.

La voie de l'Intercolonial a aussi été endommagée cette après-midi, à trois milles à l'est du Bic, sur une étendue de cent pieds et à 20 pieds de profondeur. Les convois ne peuvent y passer ce soir.

—Le bruit a couru hier en cette ville qu'un des matelots du *Montmagny* s'était noyé au quai de Saint-Michel. Heureusement que cette nouvelle est fautive. Voici ce qui a donné lieu probablement à ce bruit sinistre. En voyant s'élever une tempête aussi furieuse, le capitaine

du *Montmagny* décida de passer la nuit près du quai Saint-Michel. Hier matin, le vent soufflait tellement que les poteaux du quai se rompirent. Un matelot sauta alors sur le quai et dégagés les amarres, mais il n'eut pas le temps de sauter à bord, et le bateau se dirigea vers Québec, en laissant le matelot à Saint-Michel.

7 novembre 1884

Nous avons pu constater, hier après midi, les dégâts causés par la tempête qui a sévi pendant toute la journée du mercredi sur notre vieille ville de Québec.

A Saint-Roch, nous avons visité plusieurs établissements, et tous les propriétaires nous ont dit que la marée s'était fait sentir dans la plupart des caves, qui ont été inondées. Il y a eu des pertes à certains endroits à l'est de la rue du Pont, mais elles sont insignifiantes. Il est arrivé ce qui arrive ordinairement à toutes les hautes marées du printemps et de l'automne. A l'extrémité nord de la rue Saint-Roch, près de la rue du Prince-Edouard, une assez grande quantité de bois de chauffage a été emportée par les vagues.

En parlant de cette rue, nous nous dirigeons vers le Palais. Là, le quai de la compagnie du gaz a été couvert d'eau et déposé de son pavé en plusieurs endroits.

Dans la rue Saint-André les désastres ont plus considérables. Les hangars de la maison Renaud ont été en partie inondés. Cent barils de farine environ sont endommagés.

Le pavé du quai Convey a été balayé par les flots. Plusieurs barils de poisson ont coulé à fond, et à la basse marée on les a retirés de la vase dans laquelle ils s'étaient enfoncés. On a dû mettre le poisson dans d'autres barils en le salant de nouveau.

Les dommages éprouvés par les autres magasins situés sur cette rue sont de peu d'importance.

Sur la rue Andalousie, l'eau a exercé des ravages chez M. W. Carrier, qui a perdu une certaine quantité de sel et qui a eu plusieurs barils de farine endommagée par l'inondation ; M. Nazaire Turcotte, qui éprouve des pertes en fait de sucre ; MM. Archer et Leduc, dont les dommages ne sont pas élevés ; MM. Pâquet et Potvin, qui avaient eu cependant la précaution d'enlever de leurs caves les marchandises que l'eau pouvait endommager.

En passant, nous avons oublié de mentionner la gare du Grand-Tronc, où plusieurs barils de pétrole ont été entraînés dans la rue voisine par la violence des flots. Une certaine quantité de farine en poches a été complètement submergée.

L'eau a encore pénétré dans les caves de la maison Thibaudeau, frères et Cie, et a arrosé une centaine de ballots de cotonnades.

Les entrepôts et les bureaux de la compagnie du Richelieu n'ont pas été épargnés par l'inondation.

L'eau a aussi envahi les caves de plusieurs maisons de la Basse-Ville, mais les dommages ont été légers dans la plupart des cas.

Comme on le voit, la tempête a été désastreuse pour Québec mais pas autant qu'on l'avait d'abord pensé.

A LÉVIS

Nous avons raison de dire que la tempête avait causé des dégâts considérables à Lévis. Voici les renseignements que notre confrère de la rive sud nous fournit :

Toute la rue Saint-Laurent a été envahie par l'eau. Il y avait dans les caves des maisons trois pieds d'eau. Sur la rue Commerciale, les habitants des mai-

sons situées sur le bord du fleuve, ont dû se réfugier aux étages supérieurs, l'eau ayant atteint une hauteur d'un pied dans le premier étage.

Les écuries de la brigade du feu ayant été inondées, on a dû sortir les chevaux.

Des dommages considérables ont été causés sur l'embranchement St-Charles. Les quais se sont inclinés sous la puissance des vagues qui venaient s'y briser. Les rails ont été enlevés et la circulation des trains a été interrompue. Les télégraphistes avaient donné instruction au conducteur du train de vitesse attendu à sept heures et demie, de prendre l'ancienne route et d'arrêter au Grand-Tronc qui était aussi submergé.

En cet endroit, cependant, nous croyons que l'eau qui a monté jusqu'aux trottoirs de l'hôtel Victoria, n'a pas causé de dégâts dans les hangars du chemin de fer qui sont élevés de quelques pieds au-dessus des quais.

Dans les entrepôts de la maison Couture, on avait mis les marchandises à l'abri ; mais l'eau ayant monté plus haut qu'on ne s'y attendait, une certaine quantité de barils de farine a été avariée. Sur le quai, un lot de poches de sel a aussi été endommagé.

M. Turgeon qui avait dans son hangar une trentaine de minots d'avoine en a perdu une bonne partie.

Une dizaine d'hommes sont employés à réparer la ligne. Les trains ont recommencé le service sur l'embranchement.

M. Ouellet, marchand de bois, perd trois cents piastres. Plus d'un mille bardeaux, une pile de madriers et de planches ont été entraînés à la dérive.

Dans la scierie de M. Paradis, l'eau a monté jusqu'aux chaudières et enlevé les pavés du quai. On n'a commencé à travailler qu'à dix heures du matin.

Chez M. Nadeau, le quai a levé de trois pieds et à l'heure qu'il est, il n'a pas encore repris sa place primitive.

Dans les usines de MM. Carrier, Lainé et Cie et celles de MM. Beaulieu et frères, l'eau n'a causé aucun dommage.

Les dépêches nous font connaître les désastres causés par la tempête le long du fleuve Saint-Laurent. Nous les résumerons comme suit :

ST-THOMAS.

La tempête a été terrible. Les flots ont causé des dommages au brise-lames. La glace commence à se former dans ces parages.

L'ISLET.

Les dommages sont considérables ; ils s'élèvent à environ \$7,000. Toutes les principales rues et les magasins du village ont été inondés. Quelques marchands éprouvent des pertes sérieuses. Tous les quais sont plus ou moins endommagés, et les trottoirs ont été balayés par les flots. Le village présente une triste apparence.

ST-ROCH DES AULNAIES

Un navire a fait naufrage à la Pointe-du-Fer-à-cheval, mais on n'a pas d'autres détails.

RIVIÈRE-DU-LOUP.

Des nouvelles certaines nous apprennent que sur huit navires qui se trouvaient vis-à-vis de Kamouraska, deux manquent. On pense qu'ils ont perdu leurs ancres et qu'ils ont pris leur course vers Québec. Deux goëlettes, qui étaient à l'ancre au Pot-à-l'eau-de-vie, ont rompu leurs chaînes et sont parties à la dérive.

L'épave du *Margaret M* qui se trouvait à peu près à 20 verges du quai de la Rivière-du-Loup, a dérapé et a été emporté près de la maison de M. Piuze. Cette épave a servi de rempart à la maison, et c'est grâce à cette protection que M. Piuze a pu sauver sa propriété d'une ruine complète.

Le vapeur *Union* a failli se briser sur

le quai des Eboulements. Tous les passagers étaient débarqués au commencement de la tempête. La cargaison a été plus ou moins endommagée par le roulis et le tangage du bateau.

Une goëlette est échouée près du quai. Les pertes s'élèvent à \$2,000 ou \$3,000.

A trois milles et demi environ à l'est de la station du Bic, la voie ferrée a été couverte d'eau sur une étendue d'environ 100 pieds. Les trains reçurent l'ordre de ne pas passer à cet endroit dangereux. Mais à un mille plus loin encore la voie était complètement inondée. Un train se lança dans l'eau, croyant qu'il n'y avait aucun danger. La locomotive et deux chars franchirent hardiment la distance, mais les autres chars firent le plongeon. Un serrefrein du nom de Peron et un nommé Lefebvre, chargé de réparer la ligne télégraphique, furent blessés, mais légèrement. A deux heures de l'après-midi, les dommages furent réparés et les trains continuèrent de circuler sur la voie.

TROIS-PISTOLES.

L'inondation a causé beaucoup de dommages. Trois yachts sont en partie détruits et une goëlette est endommagée. Le quai est presque détruit; toute la partie faite en pierre a été balayée, et une grande quantité de bois a été emportée par l'eau. Les pertes s'élèvent de \$20,000 à \$30,000.

LA POINTE-AU-PÈRE.

La tempête a sévi pendant toute la nuit du mercredi. Les vieux pilotes disent qu'ils n'ont jamais été témoins d'un semblable ouragan. Les vagues s'élevèrent à une hauteur de 50 à 60 pieds. A un certain moment on pensait que tout allait être emporté.

Pendant la tempête une chaloupe montée par MM. Germain Banville, Chs Couillard, Rouleau, Boutet et Etienne, voulut transporter un pilote à bord du steamer *Nepigon* qui montait à Québec, mais la violence de la tempête força la chaloupe à revenir sur ses pas.

Une dépêche reçue hier après-midi par le révérend M. Bolduc, curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père et actuellement en cette ville, dépêche qui nous a été communiquée, annonce ce qui suit:

Germain Banville et Charles Couillard sont noyés. On n'a pas encore trouvé les cadavres. MM. Rouleau, Boutet et Etienne ont été sauvés. Ces derniers se portent bien maintenant.

Cette dépêche nous porte à conclure que l'embarcation a chaviré au moment où elle allait revenir au rivage.

Les dommages causés à la propriété du gouvernement sont très légers.

PETIT MÉTIS.

Toutes les constructions qui se trouvaient sur le bord de l'eau ont été emportées, ainsi que les chaloupes, les ponts, les clôtures, etc. Le rivage était, hier, couvert de débris et de meubles de ménage. Les victimes de la tempête souffrent du froid et de la faim; elles ont tout perdu.

MATANE.

La tempête du 5 du courant a été des plus désastreuses. Une partie du quai de MM. Price, frères et Cie et un grand nombre de madriers ont été emportés par les flots. Plusieurs citoyens ont été obligés d'abandonner leurs demeures. Les dommages s'élèvent à \$30,000

PASPEBIAC

L'inondation a causé des dégâts aux établissements de pêcheries de MM. Robin et Cie et LeBouthillier Frères pour une valeur de \$1 000. La perte des habitants est évaluée à \$500, ils ont perdu leurs bateaux de pêche.

Le quai du gouvernement qu'on construit actuellement à Saint-Godefroi, à six milles de cette paroisse, a essuyé

des dommages considérables. Là comme ailleurs les chaloupes et les ponts ont été emportés par les flots.

D'autres dépêches du bas du fleuve et du golfe annoncent que la tempête a causé partout des dégâts considérables sur les deux rives. Il est rare de rencontrer une paroisse qui n'est pas éprouvée des pertes plus ou moins élevées. Cette tempête est certainement une des plus furieuses que nous ayons eues depuis un grand nombre d'années.

On rapporte aussi plusieurs sinistres maritimes sur les côtes du Labrador et de Terre-Neuve. Le brick anglais *Dugong* a péri corps et biens à "Western Head." Les goëlettes *Topsy* et *Julia* ont fait aussi naufrage à Terre-Neuve, mais les équipages ont pu se sauver. Onze autres vaisseaux ont aussi péri, mais nous n'avons pas de détails.

On peut dire en résumé que cette tempête a causé un grand nombre de naufrages et par conséquent une perte énorme de propriété, sans compter les nombreuses pertes de vie.

Les dépêches d'hier nous donnent de nouveaux détails sur les désastres causés par la tempête du 5 :

RIMOUSKI, 7.

Le cinq du courant, dans l'après-midi, grande tempête de vent d'est accompagnée de neige, grand gonflement d'eau.

Dommages aux bâtisses de la ville pour au delà de \$15,000.

Les principales victimes sont les suivantes :

Prime Gagné, marchand, Ls Lavoie, charretier, Dame veuve Michaud, veuve Charles Fortier, boulanger, Charles Fortier, sellier, J. N. Gagnon, notaire, Johny Lepage, ouvrier, J. A. Martin, Marchand, Narcisse Lauzier, marchand, Charles Gagnon, cordonnier, Dame veuve Crawoley, Appolline Lauzier, marchande, Ferdinand Voyer, Abraham Caron, navigateur, Adhémar Dion, imprimeur, Zéphirin Simard, marchand et meublier, George Welch, boulanger et confiseur, John Will, arpenteur, les messieurs Couillard, marchands, Louis Fournier, cordonnier, Elzéar Ouellet, hôtelier, John Michaud, peintre, Malcolm Côté, hôtelier, les messieurs Butchart, marchands, et quelques autres dont nous ignorons les noms.

La mer, poussée par cette tempête de vent, était véritablement en furie, balayant bateaux, quais, etc., etc., qui se trouvaient sur son passage. Depuis le bas de la ville jusqu'à la rivière, il n'y a que la propriété de M. Charles Parent que la tempête a respectée. Tout le côté nord de la rue St-Germain a été endommagé.

Les principales victimes sont : M. Louis Lavoie, charretier, qui a perdu sa grange, ses voitures d'été et d'hiver, peaux de carrieole, harnais, fourrages, etc., etc., M. Zéphirin Simard, dont les hangars, granges et autres bâtisses ont été enlevés; les messieurs Butchart, qui ont perdu une grande quantité de bois de corde, madriers, planches, ainsi qu'une goëlette paraît-il.

Beaucoup de dégâts aussi au quai de Rimouski. Dommages inconnus à présent.

De plus longs détails seront donnés dans quelques jours.

STE-ANNE DES MONTS, 7

La tempête que nous avons eue ici le 5 du courant avait le caractère et la sévérité d'un cyclone. La marée est montée excessivement.

Il y a eu des dommages s'élevant de \$2,000 à \$3,000. Quinze maisons ont été presque complètement détruites. Dix sur ce nombre sont tout-à-fait inhabitables.

Une grande quantité de bois que les pêcheurs avaient amassée pour leur hiver a été emportée. Six bateaux de pêche se sont brisés en donnant contre les écueils de la rive.

Toutes les familles, en général assez pauvres et qui avaient fait leurs provisions pour l'hiver, les ont eues complètement gâtées et détruites par l'eau.

Quatre ponts ont été brisés.

L'eau de la mer a rendu les chemins complètement impraticables.

NOTRE DAME DU PORTAGE, 7

La tempête du cinq s'est fait fortement sentir ici. Deux maisons ont été démolies; les clôtures sur trois milles de longueur ont été renversées; 200 à 300 minots de patates qui se trouvaient dans des cavaux ont été emportés à la mer. Les dommages sont considérables.

NAUFRAGES

Une dépêche reçue de M. T. L. Lamontagne des Escoumains annonce que la barque française *Joseph André* de 381 tonneaux, a fait naufrage sur des écueils en cet endroit. Cette barque est arrivée aux Escoumains le 17 octobre, venant de Marseille, et avait fini de prendre un chargement de bois pour Nice, expédié par M. Lamontagne. Tout l'équipage a pu se sauver. La cargaison était assurée en France par les acheteurs.

Le *Conquérant* No 2 est parti hier soir avec trois bateaux à sa remorque pour porter secours à la barque *Jupiter*, échouée sur la batture du Fer-à-Cheval vis-à-vis de la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière. On pense qu'en enlevant la charge qui se trouve sur le pont, on pourra renflouer cette barque sans trop de misère.

Une goëlette, commandée par le capitaine Leclerc, s'est échouée à Kamouraska. Elle était chargée de bois de corde; toute sa cargaison sur le pont a été emportée par les vagues. Tout l'équipage est sauf.

Les finances fédérales

Nous nous faisons un devoir de tenir nos lecteurs au courant des finances fédérales, afin qu'ils puissent juger si les affaires du pays sont bien ou mal administrées. Le nouvel exercice nous a donné jusqu'à présent un résultat des plus satisfaisants. Le gouvernement conservateur marche d'excédent en excédent. Quel contraste avec le régime libéral!

Voici le tableau du revenu et des dépenses, à compte du fonds consolidé, d'après les rapports fournis au département des finances au 31 octobre dernier -

REVENU :	MONTANT.
Douanes	\$ 1,774,914.39
Excise	455,464.24
Département des postes.	178,316.78
Travaux Publics, y compris les chemins de fer	338,265.73
Divers	80,601.42
	<hr/>
Revenu, 30 sept. 1884	\$ 2,828,562.56
	8,659,526.58
	<hr/>
	\$11,488,089.14
DÉPENSES	\$ 2,603,037.56
do 30 sept. 1884	6,724,444.38
	<hr/>
	\$ 9,327,482.48

L'excédent pour les quatre premiers mois de l'exercice en cours est donc de \$2,160,607.

Si l'on compare les rapports du mois d'octobre de cette année avec ceux du mois correspondant de 1883, on arrive au résultat suivant :

Augmentation; bureau de poste. \$17,804; divers, \$20,354.

Diminution; douanes, \$189,555;

accise, \$121,986; travaux publics y compris les chemins de fer, \$7,460.

En établissant un parallèle entre les quatre mois du présent exercice et les quatre mois correspondants de l'année dernière, nous trouvons une diminution de \$2,298 dans les revenus de cette année.

Les augmentations et les diminutions pour les quatre mois de l'année courante, comparées à la même période de l'an dernier, se répartissent comme suit :

Augmentations; postes \$3,467; travaux publics y compris les chemins de fer, \$39,168; divers \$440,187.

Diminutions; douanes \$350,312; accise \$145,917.

Il appert, d'après ce tableau, que les diminutions se sont fait sentir dans les douanes et l'accise. Ces diminutions sont causées par la différence dans la valeur et non par la quantité des marchandises, et aussi par la réduction des droits d'accise opérée à la dernière session.

Les engrais qui conviennent aux pommiers

On peut dire que les pommiers ont donné en 1883 tout ce qu'ils ont pu; par conséquent, ces arbres ont besoin de réparer leurs forces pour produire de nouveau. Il arrive souvent qu'après une année d'abondance, des pommiers meurent d'épuisement; si on avait pris des précautions, si on leur avait donné des engrais, ils auraient repris une vigueur nouvelle. C'est pourquoi nous croyons utile d'avertir les cultivateurs à cette saison, et de leur indiquer les engrais qui peuvent avec avantage être appliqués aux pommiers.

Et d'abord, si l'on veut avoir de beaux arbres, produisant de bons fruits en abondance, il faut avoir soin de remuer la terre qui couvre leurs racines. Cela doit se faire à deux époques: au mois de mars, pour activer la production des fleurs et au mois de juillet, pour faire développer les boutons à fruits.

Dans les vergers gazonnés, il faut cultiver la terre en cercle, autour du tronc.

Certains engrais, tels que les fumiers de cheval et de mouton, doivent être mis à l'écart; ils attirent le puceron lanigère, qui épuise les arbres et donne naissance aux chancres.

Les fumiers non fermentés engendrent une maladie mortelle: le blanc des racines.

Le fumier de vache attire les vers blancs.

Les engrais liquides, facilement assimilables, sont de tous les meilleurs. On obtient d'excellents résultats en arrosant les racines avec du purin, du guano ou des matières fécales.

Le purin doit être étendu d'eau; les deux autres engrais doivent être délayés dans trente fois leur volume d'eau.

M. Tarte en veut beaucoup à notre père et à notre beau-père. Il ressasse pour la centième fois l'histoire du vote sur le choix de la capitale, en 1858. Nous avons expliqué cet incident trop souvent pour y revenir aujourd'hui.

Seulement nous aimons à constater que, si nous n'avions ni père ni beau-père, un bon nombre de nos adversaires seraient bien malheureux.

RESUME DES DEPECHEES

EUROPE

ANGLETERRE

Londres, 5.

Des nouvelles de Shanghai annoncent que la paix est sur le point d'être conclue entre la France et la Chine, cette dernière consentirait à céder l'île Formose à la France.

L'état de santé de Sir Moses Montefiore s'est amélioré.

A la chambre des Communes hier soir, l'amendement de M. Sexton demandant que la loi criminelle soit administrée d'une manière impartiale, a été rejeté par 140 voix contre 34. Pendant le débat, M. Parnell a dit que le régime anglais en Irlande a fait fiasco après une expérience de sept siècles.

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée sans division.

Londres, 6.

Henry Fawcett, directeur général des Postes, est mort.

La marquise de Londonderry est morte.

On annonce une révolte à Skye.

Londres, 7.

Pendant le mois d'octobre, les importations en Angleterre ont diminué de £4,737,000 comparées à celles du mois correspondant de l'année dernière.

Le projet de loi de franchise électorale a été adopté en dernière lecture ce soir à la Chambre des Communes par un vote de 372 contre 332.

Londres 10.

Il y a eu aujourd'hui une grande procession à l'occasion de l'entrée en fonctions du lord maire.

Le projet de loi de franchise a été adopté hier sans aucun amendement par le comité. La nouvelle de ce résultat a été accueillie par des acclamations prolongées. Ce projet de loi subira sa troisième lecture mardi.

Londres 11.

Au banquet d'inauguration du lord maire qui a eu lieu hier soir, Sir John A. McDonald, premier-ministre du Canada, a dit que le temps était passé où le Canada était une cause de trouble et de faiblesse pour l'Angleterre.

Il espère que dans un avenir prochain on adoptera une forme quelconque de confédération qui amènera des relations plus étroites.

Si une grande confédération était établie entre l'Angleterre et ses colonies il pense que toutes les puissances qui viennent en conflit avec l'Angleterre seraient obligées de compter non seulement avec l'Angleterre seule mais avec tous les alliés du royaume.

Le projet de loi de franchise a été adopté en troisième lecture.

FRANCE

Paris, 6.

Plusieurs personnes ont été atteintes en cette ville d'une maladie que l'on croit être le choléra asiatique, et l'on a enregistré un décès.

Depuis 24 heures à Nantes, il y a eu 4 nouveaux cas de choléra et un décès.

Le sénat a aboli l'immovibilité des sénateurs.

Le gouvernement d'Alger a reçu ordre d'envoyer trois colonnes de troupes au Maroc pour aider les Français à obtenir réparation de leurs droits relatifs à la destruction de propriété et aux mauvais traitements des sujets français.

Paris 7

Il n'y a plus de doute, le choléra a fait son apparition à Paris. L'épidémie s'est attaquée aux rues Ste-Marguerite et Saint-Antoine. Sur quatre nouveaux cas, pas un n'a été fatal.

Depuis jeudi à minuit jusqu'à ce soir, on a rapporté 28 cas et un décès à Toulon, trois cas à Nantes et un à Oran.

Le Sénat a adopté les trois articles du projet de réforme sénatoriale, pourvoyant à l'élection de 22 sénateurs par départements et colonies et 75 par le Sénat. La durée du mandat sénatorial sera de neuf ans, au lieu d'être pour la vie.

Les prétendants au trône ont été déclarés inéligibles au Sénat.

Paris, 10.

Depuis minuit, on a signalé 55 cas nouveaux de choléra et 22 décès à Paris, et 2 décès à Toulon.

L'exposition universelle aura lieu en cette ville en 1889 et ouvrira le 5 mai.

On dit que des négociations actives, en vue de régler les difficultés entre la France et la Chine, se poursuivent à Londres entre le marquis de Tseng et Granville.

Au sénat aujourd'hui, les derniers amendements proposés au projet de loi des élections sénatoriales ont été rejetés et le projet a été adopté.

Des informations reçues de l'île de Madagascar nous apprennent que deux vaisseaux de guerre français sont arrivés à Tamatave avec des troupes nouvelles.

Le blocus des côtes orientales de l'île continue.

Paris 11.

De midi à onze hier soir, il y a eu 97 nouveaux cas et onze décès en dehors des hôpitaux.

De minuit à midi aujourd'hui, 40 cas nouveaux et 13 décès, sans comprendre les hôpitaux. On a enregistré en tout 56 décès.

Deux personnes sont mortes du choléra aujourd'hui à Nantes et quatre à Oran.

Plusieurs personnes sont atteintes du choléra soit dans les rues, soit dans les omnibus ou autres endroits publics. Les hôpitaux pour les cholériques sont littéralement remplis et on se prépare à en ouvrir d'autres immédiatement. Dans presque toutes les casernes, des soldats en sont atteints et si l'épidémie continue à s'étendre, les écoles publiques devront être fermées sans délai. Les parties de la ville les plus affectées sont les quartiers est et centre.

Le cardinal Lavignerie est dangereusement malade.

Le conseil des ministres a approuvé aujourd'hui le projet d'augmenter les impôts sur les céréales.

M. Victor Guichard, député, est mort subitement aujourd'hui pendant qu'il causait avec ses collègues.

ALLEMAGNE

Berlin, 7.

Au second tour du scrutin pour l'élection des membres du Reichstag, les socialistes ont élu deux de leurs partisans à Francfort et à Elberfeld.

AUTRICHE

Vienne 7

L'anarchiste Barfuss a été condamné à 6 ans de prison aux travaux forcés pour avoir affiché des manifestes révolutionnaires.

Pesth 7

La commission navale a approuvé le projet de réorganiser la marine.

ITALIE

Naples, 6.

Le choléra a fait de nouveau son apparition. Dans l'espace de 24 heures, on a signalé sept cas et deux décès.

Rome 10.

Au consistoire de ce jour le Pape a créé neuf nouveaux cardinaux. Dans l'allocution qu'Elle a prononcée à cette occasion, Sa Sainteté a fait allusion à la situation du chef de l'Eglise et des épreuves que l'Eglise traverse actuellement. Le Pape a parlé aussi des progrès de la foi catholique dans l'univers entier et plus particulièrement aux Etats-Unis.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 5.

Alexandre Destieglez, célèbre banquier, est mort.

On porte beaucoup d'intérêt au résultat des élections américaines.

M. O'Donnell, *home ruler*, a été suspendu de ses fonctions pendant une semaine pour avoir méprisé l'autorité du speaker.

ÉGYPTE

Le Caire, 5.

Les troupes anglaises s'avancent le long du Nil.

Le Caire 6

Les troupes anglaises remontent la vallée du Nil. Le régiment Staffordshire a été transporté de Wady-Halfa à Dongola dans des embarcations. On dément officiellement la nouvelle d'après laquelle le général Wolseley aurait fait des ouvertures au Mahdi pour obtenir la délivrance du général Gordon et des garnisons égyptiennes avec promesse de retirer du Soudan les troupes anglaises.

Le Caire 10

Plusieurs bateaux chargés de munitions se brisent en voulant monter les cataractes du Nil. Les pertes sont très sérieuses.

Le gouvernement égyptien a vendu dernièrement cent canons Krupp à une maison allemande. Le chargé d'affaires français s'est opposé à ce que ces canons fussent expédiés de l'Egypte en Chine.

JAPON

YoKohama 22 octobre.

Les villes de Tokio et de YoKohama ont ressenti une violente secousse de tremblement de terre.

Une autre dépêche dit que c'est la secousse la plus forte qu'on ait ressentie depuis 1880.

Les dommages causés sont cependant légers. La secousse a duré deux minutes, et elle a été suivie de plusieurs autres petites secousses.

Aste

AFGHANISTAN

Caboul 11

Les habitants de Karabagh se sont révoltés contre les autorités. Le gouverneur a été tué, et les rebelles ont pillé plusieurs villages. Un grand nombre d'habitants se sont réfugiés sur le territoire russe.

PETITES NOUVELLES

MORTS SUBITES.—M. Théophile Brousseau, commerçant de la rue Henderson au Palais, est mort subitement ce matin vers sept heures et demie. Le défunt était très bien hier soir, et ce matin il a ouvert son magasin et continué de vaquer à ses occupations comme à l'ordinaire. Le R. P. French, S. J. a été appelé, mais malheureusement quand le R. Père est arrivé, M. Brousseau avait rendu le dernier soupir. Le défunt avait exprimé à plusieurs reprises son vif désir de recevoir les secours de la religion, car il sentait que son heure dernière était arrivée. Cette mort terrible a plongé toute la famille dans la plus vive douleur. Le défunt était âgé de 40 à 45 ans environ.

—Le coroner Belleau a été informé samedi, qu'une fillette de sept ans, enfant d'un journalier nommé Côme Giguère, du rang St-Nicolas, paroisse de Saint-Féréol, est morte prématurément jeudi après-midi. Le Dr. Garneau, coroner adjoint, est parti dimanche pour tenir hier une enquête sur le cadavre.

LES ÉTUDIANTS ET LA TOGE.—Quatorze élèves de Laval quittent l'Université.—La difficulté à propos de la toge dont les règlements de l'Université-Laval exigent que les élèves suivant les cours de droit soient revêtus, en est arrivée à une crise, ce matin.

A l'ouverture des cours, M. l'abbé Hamel, recteur de l'Université, a déclaré qu'il voulait savoir si les étudiants avaient résolu de se conformer aux règlements; qu'autrement ils devraient quitter l'Université.

Quatorze sur quarante, dont se compose la faculté de droit, ont répondu qu'ils n'étaient pas prêts à donner une réponse immédiate et leurs noms ont été rayés des registres. Ils ont quitté la salle ensemble.

La nouvelle de cette démission a fait le sujet de beaucoup de conversations aujourd'hui.

M. Hamel, dans une entrevue avec notre reporter, a dit que l'Université avait ses règlements et que ceux qui ne voulaient pas s'y conformer ne pouvaient compter parmi ses élèves. Personne n'est forcé de suivre les cours.

On nous apprend que les mécontents avaient l'intention de quitter l'Université et qu'ils ont choisi cette occasion.

ENCORE L'APOSTAT CHINIQUY.—M. Chiniquy, dit *La Minerve*, avait fait annoncer qu'il prêcherait, hier soir, à l'église de la rue Canning. Il y avait foule, comme

de coutume, mais foule rien moins que sympathique. L'apostat, flanqué de M. le pasteur Cruchet, refit un de ses anciens sermons sur la tempérance. Il se garda d'attaquer les catholiques et fut bref comme s'il ne s'était pas senti rassuré. Il y avait là, cependant, un tiers de notre police pour veiller sur lui. A l'intérieur, l'auditoire était relativement calme, mais au dehors on chantait des airs menaçants. Chiniquy termina par une invocation pleine d'onction. Il pria le Seigneur qui s'était servi de lui jadis (sic) pour convertir les Canadiens à la tempérance, de les ramener au sentier dont ils s'étaient écartés depuis qu'il (Chiniquy) avait dû abandonner son apostolat.

Puis il descendit de chaire, se fit envelopper la tête d'un épais turban destiné à se protéger contre les cailloux, et monta dans une voiture. La foule l'escorta sur un certain parcours en l'accablant de huées, et brisa les portières du fiacre.

Après le départ du héros, quelques voyous d'un âge tendre s'amuserent à lancer des pierres sur la façade de l'église, dont toutes les vitres furent cassées. Il y eut une arrestation, celle d'un jeune gars de quatorze ou quinze ans du nom de Cambridge, Anglais et protestant. Un de nos reporters, qui était sur les lieux et qui a suivi toute la scène, a constaté, d'ailleurs, que la plupart de ceux qui lançaient ainsi des pierres parlaient l'anglais.

Le policeman qui a arrêté Cambridge a été lui-même blessé assez gravement au côté droit par une pierre.

La police patrouilla dans la rue Canning pendant une heure ou deux après le départ du précieux Chiniquy, mais elle ne put empêcher les vitres d'être brisées.

POUR LES PAUVRES.—L'administration parisienne du Crédit Foncier franco-canadien a souscrit 5,000 francs pour venir en aide aux pêcheurs en détresse de Gaspé et de la côte du Labrador.

RESSUSCITÉ.—Il paraît que le jeune Blanchet qui était disparu dans la chute Montmorency est revenu dans cette vallée de larmes et qu'il travaille actuellement sur le chemin de fer du Pacifique. On avait donc raison de dire en parlant d'une trouvaille faite sur le bord de la chute: "Le mystère du Sault Montmorency." Depuis une couple de mois on tombe de surprise en surprise, de mystère en mystère.

LA FEMME BOUTET.—Sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a soumis lundi au Conseil tous les documents dans l'affaire Boutet, y compris la requête demandant une commutation de peine d'une copie de la preuve. D'après l'opinion générale, il y a peu d'espoir à entretenir que la justice n'ait pas son cours.

Tous les documents, y compris les minutes de la discussion qui a eu lieu au Conseil, ont été immédiatement envoyés à Son Excellence, le gouverneur-général dans les mains duquel règne maintenant le sort de la femme Boutet.

Quoiqu'il soit prématuré d'anticiper la décision du gouverneur-général qui sera donnée tout probablement aujourd'hui—le gouvernement n'étant pas disposé à accorder la commutation, il est évident, par le fait même que ceci influera sur la décision de Lord Lansdowne.

Plus récent.—M. Cimon, M. P., a été notifié officiellement hier que le gouverneur en conseil avait décidé de ne pas intervenir dans l'affaire Boutet, condamnée à être pendue vendredi de la semaine prochaine, et que la loi devait suivre son cours.

ENCORE UNE MORT SUBITE.—Mlle Philomène Labonté, âgée de 45 ans et servante depuis un an chez M. C. Brochu, rentier du faubourg Saint-Roch, est morte subitement vendredi soir. Elle tomba malade vers six heures, atteinte d'un violent mal de tête, et une heure et demie plus tard, elle rendit le dernier soupir après avoir reçu les secours de la religion. La défunte était fille de M. Jean Labonté, cultivateur de Sainte-Claire, du comté de Dorchester.

AUTRE MORT SUBITE.—On annonce aussi la mort subite, à l'âge de 62 ans, de Mme Selvie Boucher dit Morency, épouse de feu Joachim Lemieux, arrivée ces jours derniers, à Ste-Marie de la Beauce.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ.—D. & L. Maguire, agents de vaisseaux Québec; Jas. Maguire, I. A. Maguire, Charles A. Maguire et Mary Francis Maguire, associés.

Alfred H. White & Cie, Québec.

NOUVELLES SOCIÉTÉS.—A. Boivin & Cie, marchands, St-Sauveur: Pierre Boivin et Alfred Boivin, associés.

D. & J. Maguire, agents de vaisseaux, Québec; Jas. Maguire, J. A. Maguire et Charles Maguire, associés.

B. Allard & Fils, confiseurs, Québec; J. B. Allard et J. B. E. Allard, associés.

G. Simard & Cie, ferblantiers, Québec; Georgiana Leteau faisant seule affaire sous ce nom.

John S. Murphy, marchand de bois, Québec; John S. Murphy et W. H. Wilson, associés.

UNE RÉCOMPENSE.—Le conseil municipal de Boucherville offre une récompense de \$300 à quiconque fera connaître le ou les auteurs de plusieurs incendies commis dans cette paroisse depuis quelques temps.

DISPARU.—Un jeune homme du nom de Vultie à l'emploi du Pacifique, à "Chalk River," situé à 125 en haut d'Ottawa, s'est enfoncé dans les forêts épaisses de cet endroit et n'a pas été revu. Ses compagnons de travail l'ont cherché pendant plusieurs mois mais n'ont pas réussi à le trouver.

UNE CONVERSION.—Mlle Radakir, fille de M. Radakir de Moer's junction, Etat de New-York, a abjuré, jeudi après midi, à Hochelaga, le protestantisme pour se faire catholique.

Mlle Radakir arrivait à Montréal, il y a quelques semaines, pour visiter son oncle paternel, M. Radakir, demeurant rue Notre-Dame. Quelques temps après son arrivée, elle songea à embrasser le catholicisme.

M. le chapelain des Sœurs du couvent de Jésus-Marie lui donna les instructions nécessaires pour la préparer au sacrement du baptême, dont la cérémonie eut lieu à l'église de la Nativité au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

RECETTES DU GRAND-TRONC.—Les recettes du Grand-Tronc durant la semaine qui vient de s'écouler se sont élevées à \$368,973 contre \$429,270 durant la période correspondante de l'an dernier, ce qui fait une diminution de \$60,297 dont \$47,929 pris sur le trafic, \$1,849 sur les malles et express et \$10,519 sur les marchandises.

Le montant des recettes des dix-huit dernières semaines est de \$5,348,823, soit une diminution de \$649,595 sur la période correspondante de l'année dernière.

TERRIBLE ACCIDENT.—Un épouvantable accident a eu lieu la semaine dernière aux mines Acadia, Londonderry, (Nouvelle-Ecosse) Mercredi après-midi, comme Richard Perry, Thos Vipond, Nathaniel Rushton, Olivier Rushton,

Daniel Chishoim et J. McInnis descendaient dans le puits Dufferin, de la mine occidentale de la compagnie de fabrication d'acier du Canada, les chaînes de l'ascenseur se brisèrent et ils furent précipités au fond de la mine.

Dans sa descente, l'appareil rencontra un obstacle et fut renversé et les hommes lancés dans l'espace firent une chute de deux cents pieds.

Les trois premiers furent tués sur le coup, deux autres blessés mortellement, et un autre a reçu des blessures très graves.

Une enquête a eu lieu. D'après les renseignements recueillis jusqu'ici, il n'y a personne à blâmer.

Une dépêche subséquente nous apprend qu'un quatrième—Oliver Rushton—est mort jeudi. On ne croit pas que Daniel Chishoim puisse survivre, et le médecin décompte McInnis, qui a la jambe gauche fracturée à deux places, le bras gauche fracturé, et le côté gauche tout meurtri.

EMPOISONNEMENT.—Un jeune homme nommé Sloan, employé au département de la papeterie, à la Chambre des Communes, à Ottawa, est mort subitement samedi dernier. Il avala, croyant prendre un remède, le contenu d'une bouteille renfermant du poison.

UN PÉNIBLE ACCIDENT.—Mlle Elmina Vézina, fille de M. Onésime Vézina, cultivateur de Saint-Augustin, comté de Portneuf, a été, samedi dernier, victime d'un bien pénible accident. Cette jeune fille qui n'est âgée que de douze ans, s'est fait prendre la main et le bras gauche dans les engrenages d'une machine à battre le grain. Les blessures qu'elle reçut alors furent tellement sérieuses que le médecin dut faire le même jour l'amputation du bras, près de l'épaule. L'infortunée jeune fille survivra probablement à cette douloureuse opération.

AUTRE ACCIDENT.—M. Diéudonné Drolet, demeurant chez son frère le capitaine Drolet, à Saint-Augustin, a fait une chute la semaine dernière et s'est fracturé l'épaule gauche. Le Dr Watters a réduit cette fracture.

NOYADE.—Le fils de l'hon. M. Larivière l'un des ministres de Manitoba, s'est noyé dans la Rivière-Rouge.

Il était à patiner, lorsque la glace se brisa et il disparut pour ne plus paraître. L'enfant était âgé de 11 ans.

NAUFRAGES ET PERTES DE VIE.—M. J. U. Gregory, du département de la Marine, a reçu hier une dépêche de M. L. F. Fafard, gardien du phare de la Pointe de Monts, lui apprenant le naufrage de la barque *Nanna* à la baie de la Trinité. Deux hommes se sont noyés. Cette barque s'est échouée pendant la tempête qui a sévi la semaine dernière dans ces parages. M. Fafard pense que son fils Victor est noyé. L'eau a pénétré jusque dans la tour du phare. Les pertes sont incalculables.

MM. Charles et Jacques Jourdain ont sauvé la vie à dix hommes, qui se trouvaient sur la Pointe-Caribou.

La barque *Nanna* était partie de Québec le 27 octobre pour Douglas, île of Man, avec une cargaison de bois. On a sauvé une partie de la cargaison. Le vaisseau est complètement perdu.

La goélette *Emélie*, appartenant à MM. Gagnon de cette ville, a aussi fait naufrage à la Pointe de Monts pendant la même tempête. On croit que tous les hommes de l'équipage se sont sauvés. Cette goélette revenait du lieu du naufrage du steamer *Fylgia* et avait à son bord les chaudières du steamer naufragé. Elle était partie de Percé dimanche le 2 du courant. Il y avait à bord 16 hommes dont 6 d'équipage et 10 ouvriers de cette ville.

—Les Rhumatismes, la Névralgie, et les Catarrhes, causés par un sang appauvri, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

LES NAUFRAGÉS.—M. Antoine Gagnon, de cette ville, propriétaire de la goélette *Emélie*, a reçu hier la dépêche suivante :

Votre goélette est complètement perdue aux îles Caribou. Tous les hommes sont sauvés, mais ils sont sans provision.

L. F. FAFARD.

ACCIDENTS.—Lundi matin, une petite fille de sept ans, enfant de M. Philéas Boulet, de Saint-Sauveur, a mis le feu à ses vêtements en jouant avec des allumettes. Elle courut trouver sa mère qui était alors chez un voisin et en entrant elle roula sur le plancher comme un globe de feu. Toutes ses hardes étaient en flammes. On s'empressa de lui arracher ses habits, mais malgré toute la diligence apportée, l'infortunée a été horriblement brûlée, et elle a succombé le soir à ses blessures.

La mère s'est brûlé les mains en travaillant à éteindre les flammes qui dévoraient son enfant.

—M. Thomas Sylvain, commis chez M. Robitaille et Savard, du faubourg Saint-Roch, a fait une chute ces jours derniers; il était sur une chaise occupé à poser une double-porte lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba, en s'enfonçant deux côtes.

MORT SUBITE.—Samedi soir, un nommé Andrew Lang, de Québec, âgé de 28 ans, est mort subitement dans la cantine de Joe Beef à Montréal. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur.

Le corps du défunt a été transporté au domicile de son oncle, M. James Biffin rue Saint-Urbain, No 107½.

Lang avait été employé sur les quais pendant l'été.

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.—Aucune incertitude.—Le sang vicié, ou la fonction imparfaite de quelq'organe engendre la maladie; en dépurant l'un et en rétablissant l'autre, elle disparaît et la bonne santé revient. En exerçant ce pouvoir correctif, les Pilules Holloway ont acquis leur réputation dans le monde entier, et la précision avec laquelle elles déracinent les maladies et rétablissent la santé, a été prouvée par des succès invariables, depuis trente ans. Une Pilule ou deux prises au moment d'aller au lit, et quand la lassitude et l'abattement se feront ressentir, exciteront le foie à une active sécrétion, et ramèneront à une douce gaieté. Pour donner de l'appétit les Pilules Holloway sont sans rivales. Elles chassent immédiatement toute flatulence nausée ou malaise qu'on ressent après le repas et qui sont, le plus souvent, de très désagréables symptômes de dyspepsie.

Aux nouveaux abonnés

CONDITIONS :

Sur réception d'UNE PIASTRE seulement, vous recevrez le Journal pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus bas qui sont d'une grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au Journal des Campagnes qui se publie tous les JEUDIS, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,
Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD,

Agent du Journal des Campagnes.

9, RUE BUADE, QUEBEC.

Seul autorisé à donner les Cadeaux aux nouveaux abonnés.

RECETTES.—*Encre.* La recette suivante est expérimentée depuis 30 ans : Gomme arabique, noix de galle, et sulfate de fer ou couperose, une once de chaque, le tout pulvérisé dans une pinte d'eau pendant quinze jours avec une demi-once de cassonade brune; on remue tous les deux ou trois jours avec un petit bâton.

Décès

A Montréal, le 5 courant, à l'âge de 63 ans et 9 mois M. Bruno Loignon.

A Verchères, le 5 novembre courant, à l'âge de 73 ans, monsieur Pierre Dupré.

Au presbytère de Saint-Louis de Bonsecours, lundi, le 3 novembre, chez son fils, le Révd J. Is. Courtemanche, Angélique Gsselin épouse de Narcisse Courtemanche.

A Fitchburg, Mass., le 24 octobre, à l'âge de 74 ans, dame Marie Dupré, veuve de Norbert Laventure, ci-devant de Saint-Judes.

A Saint-Sévère, comté de Saint-Maurice, le 23 octobre dernier, Louis Lamy, un des plus anciens et des plus respectables de l'endroit.

A Waterloo, 3 novembre courant, à l'âge de 1 an et 10 mois, Joseph-René-Philippe, enfant de J. A. Chagnon, avocat et éditeur du Journal.

Le 4 du courant, à l'âge de 54 ans, à Saint-Laurent, I. O., Amable Gosselin.

A Saint-Roch, Québec, le 6 du courant, dame Gertrude Arguin, veuve de feu François-Xavier Labbé, à l'âge 82 ans.

A Montréal, le 7 novembre, à l'âge de 26 ans, Dame Elisabeth Perreault, épouse de M. David Dorion, maître-boulangier.

A Montréal, le 5 courant, à l'âge de 63 ans, M. Bruno Doignon.

A Ste Hélène, le 8 novembre, M. François Duprés, père, à l'âge de 86 ans.

Au quartier Montcalm, faubourg Saint-Jean, Québec, le 9 novembre 1884, Maria-Zélie-Regina, âgée de 6 mois et 9 jours, enfant bien aimée de M. Victor Lefebvre, typographe.

Le 5 du courant, à Ste Marie de la Beauce, à l'âge de 62 ans, dame Sylvie Beaucher dit Morency, épouse de feu Sieur J. Lemieux.

A Montréal, le 5 novembre, à l'âge de 26 ans, ans, Mme Louis Caroline Renouf, épouse de M. Auguste Bouesnel.

A Kankakee, Illinois, E. U., M. Joseph St Louis, âgé de 85 ans.

A St Jacques, (Egmont Bay, N. B.) le 20 octobre dernier, à l'âge de 60 ans, Sieur Prosper Arsenault.

Au Cap de Bouctouche, [N. B.] le 29 octobre, Olivier Maillet, à l'âge de 38 ans.

A Bouctouche Bay, [N. B.] le 27 octobre, William Desroches, à l'âge de 30 ans.

A St Roch, Québec, le 8 courant, à l'âge de 79 ans et 2 mois, Sieur Pierre Antoine Guillot, menuisier.

A Albany, N. Y., le 6 novembre, M. François Dubé, ci-devant de St Justin, comté de Maskinongé, P. Q.

A Green Island, N. Y., le 3 novembre, dame Martine Meunier dit Lafleur, épouse de M. Dolphis Ayotte, à l'âge de 34 ans.

A Cohoes, N. Y., le 5 novembre, madame Hermine Boyer, épouse de M. Alarie Comeau à l'âge de 58 ans.

A Stanbridge, P. Q., à l'âge de 26 ans, dame Léa Couture, épouse de Joseph Dion.

Au presbytère de Drummondville, le 9 du courant, Dame Cléophe Brunel, veuve de feu Jérémie Marchand.

A Montréal, le 9 novembre, dame Mathilde Desjardins, épouse de C. O. Lamontagne.

A Montréal, le 9 courant, à l'âge de 32 ans et 10 mois, Georgiana Ahern, épouse bien aimée de George Fisher, boucher.

A Montréal, le 9 courant, à l'âge de 49 ans, madame Mathilde Desjardins, épouse de Charles Onésime Lamontagne.

A Lévis, le 9 novembre, à l'âge de 82 ans, Charlotte Burke, épouse de feu Louis Audet.

Aux Trois Rivières, le 7 novembre, à l'âge de 25 ans, madame Marie Louise Hudon Beaulieu, épouse de Jos. Harnois, écuyer, avocat.

Le 10 novembre, à St Roch, Québec, à l'âge de 70 ans, Sieur Joseph Tibault, peintre.

A Ottawa, le 10 nov., sieur Michel Nadon, âgé de 45 ans.

A Saint-Modeste, (Témiscouata) le 2 du courant, à l'âge de 56 ans, Marie Therriault, tante du Révd N. H. Therriault, curé de St-Honoré d'Armand.

A Saint-Roch, Québec, le 10 du courant, Dlle Octavie Chouinard, à l'âge de 13 ans, enfant bien-aimé de sieur Pierre Chouinard, entrepreneur.

A Montréal, à sa résidence, No 32, rue Saint-Denis, H. T. Sentenne, écrivain, à l'âge de 53 ans, 1 mois et 25 jours.

PETITES NOUVELLES

NOUVELLES RELIGIEUSES.—L. R. P. Bour-nigal O.M.I. est parti lundi dernier, pour prêcher plusieurs retraites à East Rutland dans le Vermont. Il sera absent pendant trois semaines.

Le R. P. Grandfils O. M. I. a reçu son obédience, lundi soir et est parti mardi pour Hull où il résidera désormais. Inutile de dire que le R. P. Grandfils laisse à St-Sauveur les plus doux souvenirs.

DIVISION DE PAROISSE.—Un arrêté du gouvernement provincial vient d'annexer à la municipalité de Notre-Dame du Mont-Carmel, comté de Kamouraska, pour les fins scolaires, toute cette partie de la deuxième concession de Saint-Pacôme, qui est annexée à Notre-Dame du Mont-Carmel, pour les fins religieuses, savoir: depuis la terre d'Octave Beaulieu inclusivement, jusqu'à celle de Louis Roy aussi inclusivement, formant en tout douze arpents de front.

DEMANDES.—Demande vient aussi d'être faite au ministère de l'instruction publique d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de Saint-Méthode, tout le territoire qui forme la mission connue sous ce nom, dans le comté de Chicoutimi.

Une autre demande du même genre a été faite pour détacher de la municipalité des Saint-Anges, dans le comté de Beauce, les terres de Ferdinand et Octave Perreault, situées dans la partie du rang Saint-Gabriel, dans la dite municipalité, et les annexer à celles du rang Sainte-Marie, dans le même comté, pour les fins scolaires.

NOMINATIONS.—Le lieutenant gouverneur vient d'adjoindre MM. Joseph Audibert, Hugh Hurley et James Fitzpatrick, de la paroisse Saint-Edouard de Frampton, à la commission de la paix pour le district de Beauce.

Son honneur a aussi sanctionné la nomination de MM. Antoine Morin, Charles Morin, Louis Rodrigue, Augustin Portier, Jérôme Rencourt, Raphaël Paquet, Philippe Maguire, François Elzéar Giguère et Fortunat Veuilleux, comme commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans la paroisse de Saint-George Aubert Gallion, comté de Beauce.—Ancienne commission révoquée.

DEMANDÉS.—Un agent résidant dans chaque village, ville et cité du Dominion, aussi des agents voyageurs pour vendre nos nouveaux gazomètres à air à 50 pour cent meilleur marché que le gaz à charbon, et également bon. On a besoin d'aucun feu ou de force motrice. De toutes grandeurs, de 15 *Burners* à 1,000, pour maisons privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. adressez :

THE CANADIAN AIR GAS MACHINE MANUFACTURING Co.,
116, rue St-Eraçois-Xavier,

LA PATRIE.—Nous avons eu, dit le *Pionnier* de Sherbrooke, un peu de changement dans notre localité, ainsi M. Philias Picher a fait l'acquisition du magasin et du stock de M. A. Gendreau. Notre nouveau commerçant a toutes les qualités requises pour réussir, affabilité, activité, esprit d'entreprise, serviabilité, en un mot c'est le type accompli du marchand. On trouvera chez lui tout ce qu'un habitant peut désirer en fait de fleur, lard, épicerie, ferblanterie, feronnerie etc. M. Picher continuera aussi les délicates fonctions de maître des Postes, ce qui permettra à nos concitoyens de ne faire qu'une course pour prendre leur correspondance et faire leurs emplettes.

Nous avons en outre la bonne fortune de voir s'établir parmi nous M. le Dr. Chs. Prévost frère du sympathique maire de notre municipalité. Ce Monsieur a fait l'acquisition de la coquette habita-

tion de M. Jos. Ribeault au prix de \$600 comptant. C'est une bonne acquisition dont notre intelligent disciple d'Esculape n'aura pas à se plaindre quand au printemps prochain il viendra s'y établir.

Nous avons été favorisés d'un assez beau temps ces jours derniers, mais actuellement il est bien maussade et nos chemins sont dans un triste.

LA CONSOMPTION GUÉRIE.—Un ancien médecin, qui ne pratique plus maintenant, a eu en sa possession, grâce à un missionnaire des Indes Orientales, la formule d'un remède de végétal fort simple pour la guérison prompte et permanente de la consommation, des bronchites, de la catarrhe, de l'asthme et des maux de gorge et des poumons, e aussi pour la cure positive et radicale de la délabité nerveuse et de toute les douleurs nerveuses. Après avoir essayé les pouvoirs étonnants de guérison de ce remède dans des milliers de cas, il crut de son devoir de le faire connaître à ses compatriotes malades. Poussé par ce motif et par le désir de soulager l'humanité souffrante, j'adresserai franc du port, à tous ceux qui le désirent, cette ordonnance en allemand, en français et en anglais, avec la direction voulue pour préparer ce remède et en faire usage. Envoyer par la malle avec un timbre, à l'adresse suivante : *W. A. Noyes, 149, Power's Block Rochester, N. Y.*

Québec, 16 octobre 1884—1 an. 70

FAILLITE.—M. Morgan, marchand de musique, a offert à ses créanciers, avec garantie, 25 o/o dans la piastre dans 4, 8, 9 et 12 mois. Cette offre sera probablement acceptée.

UN HOMME CHANCEUX.—Un canadien-français de St Louis, Missouri, du nom de Louis F. Alpmann, a dernièrement gagné le lot de \$15,000 à la loterie de la Nouvelle Orléans.

Cette aubaine est d'autant mieux reçue que l'heureux gagnant était pauvre jusqu'à l'indigence. Il avait dû mettre sa montre en gage pour acheter le billet qui lui donne une fortune.

UN SECOND MALHEUR.—Un jeune garçon ayant nom Tardif, âgé d'une quinzaine d'années et employé à la fabrique de corsets, a été mercredi, victime d'un grave accident. En voulant allumer un poêle avec de l'huile de charbon, il s'est produit une très forte explosion. Le jeune homme qui se trouvait alors près de la porte du poêle fut atteint. Ses blessures sont très sérieuses, mais non mortelles, et on espère qu'il ne perdra pas la vue. Ce jeune homme est le fils de M. L. Tardif, charretier.

ENCORE LA POUVRE.—Un bien triste accident est arrivé mercredi après midi chez M. Louis Demers, employé à la citadelle et tenant en même temps l'Hôtel du Monument sur le chemin Sainte-Foye. Un jeune enfant de dix ans avait acheté pour 10 cents de poudre qu'il plaça dans une boîte de fer blanc vide moutarde, et se mit en frais de faire une petite fusée avec une quantité de poudre de la grosseur d'un pois. Tous ses frères et sœurs l'entourèrent. La fusée terminée et placée sur une chaise près de la fenêtre, le jeune Demers alluma une allumette d'une main et tenait de l'autre la boîte renfermant la poudre.

La mère arrivant sur ces entrefaites et voyant le danger, accourut pour ôter la boîte des mains de l'enfant, mais celui-ci surpris laissa tomber la boîte et l'allumette. Il s'ensuivit une explosion terrible. Quatre enfants qui se trouvaient près de la chaise furent horriblement brûlés à la figure et aux mains. La mère a aussi la figure brûlée d'une manière alarmante et elle a presque même perdu l'usage d'un œil. Les quatre petites victimes sont âgées respectivement de 10, de 8, de 4 et de 2 ans; deux petits garçons et deux petites filles.

Deux petites filles, âgées de 5 semai-

nes et de six ans, n'ont reçu aucune brûlure; la première se trouvait dans les bras de sa mère, et l'autre fut éloignée à temps du théâtre de l'explosion.

Un médecin fut appelé et déclara qu'aucune des brûlures n'étaient mortelles, mais qu'il y avait danger pour la perte de la vue de ces pauvres petits enfants.

L'explosion n'a causé aucun dommage dans l'appartement où elle a eu lieu, à l'exception d'un rideau qui a été légèrement brûlé.

Le jeune Demers avait acheté cette poudre dans le but de faire une partie de chasse dans le cours de la semaine. C'est une promesse que lui avaient faite dimanche dernier, son père et son grand-père. Pour faire plaisir à l'enfant, la mère lui avait permis de commencer ses préparatifs, et voilà pourquoi le jeune Demers avait acheté la poudre qui vient de plonger toute la famille dans la désolation et dans la souffrance.

Voilà une terrible leçon pour les parents. La prudence! et toujours la prudence dans toutes les circonstances de la vie pour éviter les malheurs qui se rencontrent à chaque pas!

ORDINATIONS.—Le 2 du courant, Sa Grandeur Mgr de Montréal a fait les ordinations suivantes dans sa cathédrale :

Sous diaconat.—ME. B. Wittawert, Alon; T. J. Kelly, Harford; J. B. Skenner, Portland; D. J. Coughlin, Providence; F. X. Gores, Saint-Paul; et C. A. Viens, Springfield.

Diaconat.—M. J. H. Looby, Providence.

UNE CHUTE.—Hier, dit le *Quotidien*, on venait en toute hâte chercher le docteur Lafleur pour un homme qui s'était fracturé la cuisse en tombant sur la voie ferrée, au Grand-Tronc.

Voici comment l'accident est arrivé. M. François Ménard, qui est batelier, se rendait à son bâtiment, marchant sur la voie ferrée.

En passant près de l'étang que l'on remplit pour l'usage du chemin de fer Intercolonial, M. Ménard perdit pied et tomba lourdement sur le rail.

Il ne perdit pas connaissance, mais ses douleurs l'avaient pour ainsi dire paralysé. Il ne pouvait remuer. Heureusement quelques ouvriers de M. Hogan entendirent les plaintes de l'infortuné et accoururent à son secours.

Il était temps. A peine avaient-ils retiré le pauvre homme hors de la voie qu'une locomotive passa. Deux secondes plus tard et M. Ménard était horriblement broyé.

Le docteur Lafleur a habilement traité cet autre cas de chirurgie.

Le blessé est un homme d'une soixantaine d'années, et l'un des plus respectables citoyens du quartier Montcalm. Il est père d'une nombreuses famille.

M. Ménard, a été pendant le cours de sa vie, soumis à plus d'une cruelle épreuve. Trois fois, il a vu les flammes réduire sa maison en cendres, et jamais un seul sou d'assurance pour l'indemniser de sa perte.

Nous sympathisons beaucoup au nouveau malheur qui frappe cette brave famille.

M. Ménard a été transporté chez M. Grotteau, au Grand-Tronc, et c'est son garçon, qui travaille avec lui, qui a été chargé d'apprendre la triste nouvelle à sa famille.

L'APOSTAT CHINIQUY.—De nouveaux troubles viennent d'avoir lieu à Montréal au sujet de l'apostat Chiniquy. Voici ce que nous apprennent les journaux Montréalais sur ces desordres :

Le fameux apostat Chiniquy est arrivé de nouveau à Montréal, depuis quelques jours et, comme on devait s'y

attendre d'ailleurs, sa présence a été le signal pour renouveler les scènes turbulentes dont nous avons été témoins chaque fois que le malheureux rénégat a tenté de faire de la propagande au milieu de nous.

Le bruit s'étant répandu, durant la journée d'hier, que le trop notoire précheur devait donner une conférence au Russell Hall, sur la rue Ste-Catherine une foule considérable composée sur tout de jeunes gens, se rendit de bonne heure, à ce temple jadis témoin de scènes horribles alors que, si on en croit la rumeur, le prêtre apostat tournait en ridicule et profanait d'une manière sacrilège les paroles sacrées de la consécration.

Dès le commencement du *meeting*, il était facile de voir que la majorité de l'auditoire n'était pas sympathique au prédicant et qu'on devait s'attendre à quelque scène tumultueuse. Nous sommes loin d'approuver la conduite des jeunes gens qui ont causé le tapage, et la liberté d'un chacun, quand même il s'appelle Chiniquy, doit être respectée. Cependant, nous devons avouer que le malheureux vieillard s'expose grandement et recherche en quelque sorte la scène à sensation, en venant provoquer toute une population dont il connaît les sentiments pour tout ce qui touche à l'honneur de sa religion.

Pourquoi choisir la partie Est de la ville presque toute canadienne-française et catholique, pour venir donner des conférences contre nos dogmes? Ne serait-il pas plus sage pour Chiniquy, de rencontrer ses adeptes dans quelque quartier retiré de la ville? Si nous ajoutons au sentiment d'indignation, l'ardeur naturelle chez les jeunes gens et leur amour pour toute démonstration brillante, la bagarre d'hier soir s'explique facilement.

Voici en quelques mots, le rapport qu'on nous a fait de la séance. Au moment où Chiniquy commençait le chant d'un hymne quelconque, comme ouverture, la masse des auditeurs entonna la Marseillaise et fit retentir le *meeting house* de ce chant d'un caractère si peu religieux. Le prédicateur essaya ensuite de parler, mais sa voix fut étouffée par les cris et les huées.

Il essaya alors à chanter de nouveau et cette fois le chœur des turbulents entonna le fameux refrain: "*La vache est à l'eau, dondaine, le veau va s'noyer dondè.*" Suivit une scène du plus grand désordre. Les pierres commencèrent à pleuvoir autour de la tête du prédicateur, les lumières furent éteintes, des briques furent lancées du dehors à travers les vitres et le chaos fut général.

Un détachement d'hommes de police appelé en toute hâte réussit à faire évacuer la salle en partie et après plus d'une heure d'un désordre effroyable, Chiniquy put s'évader, sous la protection des constables, mais poursuivi, pour une bonne distance, par les cris et les huées de la foule.

Les jeunes gens se dispersèrent ensuite, par petits groupes et vers 10 heures, la rue Ste Catherine avait repris sa tranquillité habituelle.

Heureusement que personne n'a été blessé dans toute cette bagarre. On nous informe que Chiniquy doit prêcher, ce soir, dans l'église méthodiste située au coin des rues Notre-Dame-Ouest et Canning. On appréhende de nouveaux troubles à cette réunion et au moins 50 hommes de police doivent être envoyés pour maintenir l'ordre.

—Si vos cheveux s'éclaircissent et se flétrissent, servez-vous de la *Vigueur des Cheveux d'Ayer*. Elle leur redonne la vitalité et la couleur.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 13 Novembre 1884.—No 7

LA VOIE DU SANG

(Suite)

Mais la surexcitation nerveuse qui venait de rapprocher le souffre-douleur de la complice de Raimbaud, dura ce que durent les crises. Son cœur se resserra peu à peu. L'indifférence pour le pauvre être habitant sa maison reprit le dessus. Elle garda son esprit hanté par la figure de l'autre qui la repoussait avec dédain en criant : — " Tu pleures toujours, c'est ennuyeux ! " — La sensibilité précoce de Pierre lui fit deviner qu'un changement s'opérait de nouveau dans les idées de Germaine ; loin de se rendre importun, il tenta de se dissimuler. Seulement elle le trouvait disposé à lui rendre service, à obéir, même à prévenir ses souhaits. Rarement elle les manifestait. Il lui répugnait d'exiger quelque chose de lui. Cependant, au physique, la situation de l'enfant s'améliorait. Il ne portait plus d'habits déchirés ; les livres ne lui manquaient pas. Elle prit sur l'argent dont Véronique lui avait fait don, la somme nécessaire pour arranger à Pierre une petite chambre à part. Il eut un lit, une table, une planche sur laquelle il pouvait poser ses livres, une sorte d'étagère sur laquelle il classa des pierres, des pétrifications, des coquilles trouvées dans la Marne. En revenant de l'école il s'enfermait dans son réduit, travaillant, apprenant encore. Germaine l'appelait seulement à l'heure des repas. La cuisine était pauvre. Le labeur de la femme produit peu. Ce qu'elle gagnait par jour ne dépassait jamais quarante sous. Raimbaud restait souvent deux ou trois semaines sans mettre les pieds à la maison. On se déshabitua de le voir. L'enfant tremblait devant lui, et Raimbaud paraissait se divertir de lui inspirer tant de crainte. Mais alors Germaine retrouvant quelqu'énergie défendait le souffre-douleur.

— De quoi ! de quoi ! fit un jour Raimbaud qui rentrait ivre, j'en ai pas le droit de le corriger ce galopin-là !

— Tu ne le battras pas ! Tu ne le battras plus ! fit Germaine en se plaçant devant Pierre.

— C'est comme cela ! cria l'ivrogne.

— Oui, c'est comme cela !

— Eh bien, si je n'ai pas le droit de le battre, j'ai le droit de l'obliger à travailler... Il ira à la tuilerie.. Les enfants de son âge qui font le métier de porteurs gagnent trente sous par jour... Je ne veux pas que ce faignant-là, mange mon pain à rien faire...

— Aurais-tu bien le courage de lui reprocher ce pain-là ! demanda Germaine le visage enflammé, la lèvre courroucée.. D'ailleurs fournis-tu quelque chose dans cette maison ? Tout ce que s'y trouve est à moi, et l'enfant n'ira pas à la tuilerie, parce que cela ne me convient pas, et que c'est moi qui le nourris.

— J'ai dit qu'il irait, et il ira ! fit Raimbaud.

L'enfant se jeta dans les bras de Germaine.

— J'obéirai, dit-il, qu'est-ce que cela me fait de travailler. Je suis déjà grand et fort ! J'apprendrai tout de même, va !

— Rentre dans ta chambre, reprit Germaine, tu es un bon enfant, meil-

leur pour moi que je ne devais l'attendre : Je prie Dieu de te bénir, oui, je le lui demande du fond de l'âme.

Quand elle se trouva seule avec son mari, Germaine lui dit d'une voix dont l'autorité ne souffrait point de réplique.

— Il a dix ans, tu m'as enlevé mon enfant, le livrant à une autre femme dans la crainte d'être châtié. Tu m'as promis de me le rendre un jour, quand le temps aurait passé sur ses événements et qu'une sorte d'impunité te serait acquise. Il est temps de tenir ta promesse. Mon enfant est fort, il est beau, lors de mon dernier voyage à Paris, il y a dix mois, je l'ai vu comme il se rendait à la promenade. Le docteur Bénardieu lui-même trouvait qu'il ne court plus aucun danger. Qu'attends-tu pour mettre mon fils dans mes bras et dire la vérité à madame de Croissy ?

— J'attends que notre enfant ait fait des études brillantes, et soit devenu un homme capable de nous venir en aide. Que ferais-tu de cet enfant de dix ans qui dédaignerait notre intérieur, et regretterait les habits de soie qu'on lui a donnés. Le plus fort du sacrifice est fait. Il faut continuer. Désormais il ne saura rien avant d'être en âge de choisir sa voie et sa famille. La belle avance, quand il serait ici ! Vas-tu me croire qu'il sera disposé à l'aimer !

Sa tête dans ses mains Germaine réfléchissait.

— C'est cependant horrible, fit-elle d'être privée de son enfant. Tu ne pourrais le renier, Raimbaud ! Il a déjà ta violence, ton ingratitude, et ton mauvais cœur ! Certes, il ne me pardonnerait point ce que j'ai fait, et je devrais m'attendre à plus d'un reproche, mais il serait ici, je le verrais !

— Et il faudrait l'envoyer à la tuilerie salir des mains que madame de Croissy lave dans des pâtes parfumées. N'y songe pas pour le moment. S'il apprend bien, dans six ans il sera bachelier, et cela même à tout...

— Et l'autre, que sera-t-il ? Tu as raison peut-être, maintenant vaut-il mieux attendre que ses études soient finies ; mais, le souffre-douleur ne deviendra jamais un ouvrier. C'est bien le moins que le privant de sa famille je ne l'envoie pas avec les malheureux travaillant là-bas... Tu n'en parleras plus ?

— Non, répondit Raimbaud.

Le lendemain au lieu d'aller à l'école, Pierre dit à Germaine d'une voix douce :

— Viens-tu me conduire à la fabrique, mère ? Je dois t'aider, la vie est dure.

Le soir et le matin, il me restera du temps pour apprendre.

— J'ai autre chose en vue, dit Germaine ; à mon retour de la ville, je t'approcherai si j'ai réussi !

Ce fut vers le presbytère de la Ferté que se dirigea Germaine Raimbaud. Elle tremblait beaucoup, s'effrayant de ce qu'elle avait à dire, tremblant de s'entendre refuser, résolue de tenter l'impossible pour arriver à un résultat. Le Doyen était un homme simple et bon, d'une austère piété, grave et presque timide. Il accueillait les pauvres avec un visage riant, et les riches avec une sorte de contrainte. Son cœur ne se dilatait qu'auprès des souffrants. Le visage de Germaine exprimait une souffrance latente assez grande pour que le Doyen la reçût avec bonté.

Il lui fallut beaucoup de temps pour expliquer ce qu'elle désirait. En parlant elle tremblait. Un aveu lui brûlait les lèvres. Elle ne trouvait jamais le mot propre, faute de pouvoir faire entendre le cri de sa conscience.

— Si je comprends bien, dit le vieillard en lui venant en aide, vous désirez que votre fils apprenne le latin... Vous êtes pauvre, et vous

craignez que le prix de mes leçons soit élevé... Rassurez-vous, je donne mes heures, je ne les vends pas... Envoyez-moi l'enfant ; s'il annonce des dépositions, je le cultiverai... Ses innocentes prières me paieront de mes peines ! Ne me remerciez pas avec tant d'effusion. Un vieillard m'a instruit ; devenu vieux je me charge d'apprendre à un autre enfant la langue dans laquelle je loue Dieu, c'est tout simple... Est-ce tout ce que vous avez à me dire.

— Oui, tout, monsieur le Doyen.

Le prêtre soupira.

— Vous souffrez, cependant, vous souffrez beaucoup, et cette souffrance est toute morale.. Je ne puis forcer l'heure de Dieu... Allez en paix.

Elle revint le cœur rempli de joie.

Le lendemain, l'enfant vêtu avec soin, muni de recommandations de toutes sortes arrivait au presbytère. Il intéressa tout de suite le vieillard qui lui donna tout de suite une première leçon de latin. L'intelligence de l'enfant, servie par une prodigieuse mémoire émerveilla le professeur.

Il donna rendez-vous à son élève pour le jour suivant, et Pierre revint chez lui transporté de joie. Il travailla avec une application si grande que le prêtre dut lui interdire de consacrer autant d'heures à l'étude. Mais Pierre ne s'absorbait pas dans les difficultés du latin de façon à y consacrer toutes ses heures : il apprenait avec une égale passion l'histoire, la géographie, la botanique.

Une leçon avait suffi pour lui enseigner l'art de dessécher une plante, et il commençait un herbier. Puis durant chaque saison propre à la moisson de certaines plantes, il cherchait celles dont la vente lui pourrait rapporter quelque profits. Les herbes médicinales ne manquent pas dans les environs de Reuil, il les ramassait et les vendait aux pharmaciens.

Le gain de ce commerce lui servait à acheter le papier gris nécessaire pour coller ses plantes, une " Jeannette " pour serrer celles qu'il voulait disséquer et divers instruments dont se servent les minéralogistes. Germaine l'encourageait et l'admirait. Plus d'une fois elle lui prit les mains et les serrant passionnément sur son cœur :

— Etudie, disait-elle, deviens un homme ! et tu m'auras consolée, tu paieras le rachat de mon âme.

Mais de tout ce qu'apprenait l'enfant, le dessin était l'art qui le passionnait davantage. Partout et toujours il avait un crayon à la main. S'il lui manquait l'habileté nécessaire pour traduire certains effets, il rendait du moins le mouvement juste et l'aspect vrai des choses.

Souvent un morceau de pain dans sa poche, ses livres et des crayons sous le bras, il s'en allait dans sa campagne, récitant les vers de Virgile pendant qu'il essayait de dessiner un paysage, apprenant par cœur une ode d'Horace tandis qu'il reproduisait une vache conduite par une pauvre vieille centenaire.

Un jour qu'il venait de laisser ses livres et son attirail d'écolier sur la route afin de regarder de près un train de bois descendant la Marne avec lenteur, un homme d'environ cinquante ans suivait la route conduisant à Lusancy. La vue d'une esquisse l'attira ; et il tenait encore dans ses mains la feuille de papier gris, lorsque Pierre revint à sa place.

Celui-ci rougit excessivement, puis levant le front, avec cette candeur charmante de l'adolescence :

— C'est bien mauvais, Monsieur ! dit-il, mais on ne m'a jamais donné de leçons.

— Comment ! vous faites cela d'instinct, tout seul.

— Oui, Monsieur.

— Ces livres sont à vous ?

— J'ai fini mon thème et j'ai appris

ma leçon : je dessine pour me reposer.

— Que fait votre père, mon enfant ? — Il est meulier, répondit l'adolescent plus bas.

— Oh ! je comprends, la vie triste, pauvre ; une mère qui se dévoue pour que l'enfant apprenne et devienne un homme... habitez-vous loin d'ici ?

— Non, Monsieur, à Reuil, dans le haut.

— Je me rends au château de Lusancy ; en revenant, j'entrerai chez vous. Qui demanderai-je ?

— Pierre Raimbaud.

— A bientôt, mon enfant !

Le promeneur s'éloigna, et Pierre rebouclant ses livres et son album repit la route de la maison paternelle.

Son visage rayonnait tellement que Germaine en fut frappée. Au portrait que lui fit le jeune garçon elle crut deviner le nom du promeneur.

— Dieu veuille que je ne me trompe pas ! fit-elle, et qu'il s'agisse de monsieur de Nantilly... C'est un homme aussi riche que bon... Il habite Tonqueux pendant plusieurs mois de l'été, et Paris durant l'hiver... Sois tranquille ! je vais ranger ; d'ailleurs, je préfère que tu le reçoives dans ta chambre.

Il était environ six heures quand l'étranger, suivant sa promesse, arriva devant la maison de Raimbaud. L'enfant l'attendait sur le seuil. Il introduisit le visiteur dans la salle, et celui-ci distingua dans la pénombre une vieille femme plus vieillie que vieille qui se leva avec empressement.

— Je viens voir votre fils, Madame, dit-il avec une amabilité souriante. Vous me connaissez peut-être je me nomme le comte de Nantilly. J'ai tout à l'heure été très-frappé des croquis de votre fils et je viens feuilleter son portefeuille.

— Monsieur le comte, dit Germaine en joignant les mains, aidez-le, protégez-le ! Je ne puis rien ! Nous sommes pauvres... M. le Doyen affirme qu'il peut arriver à tout. Si vous saviez quelles ambitions j'ai pour lui.

— Je les crois déjà légitimes, et dans un moment je vous répondrai. La porte du cabinet de Pierre était ouverte, et le comte y entra.

Les murailles disparaissaient sous les dessins, les plantes desséchées les insectes conservés. On sentait chez l'habitant de cette petite pièce, un amour prononcé pour la nature, sous quelque forme qu'elle se révélât.

Le comte interrogea l'enfant sur mille sujets divers, et acquit la conviction que si l'ordre classique manquait à ses connaissances, elles dépassaient du moins de beaucoup la somme que possèdent d'ordinaire les enfants de son âge.

Quand il se leva, il prit dans les siennes une des mains de Pierre :

— Mon petit ami, lui dit-il, viens demain à Tanqueux : tu y verras des tableaux et des collections rares. La course de la Ferté est longue, j'ai un bateau à l'aide duquel tu traversera la Marne. Je t'autorise à y venir chaque matin prendre une leçon. Nous conduirons de front bien des études. Ma bibliothèque est riche, tu y trouveras un grand nombre de sphères. J'ai, pour trouver moyen d'employer mon temps, appris beaucoup de choses, et il me sera infiniment doux de les expliquer et de transmettre à mon tour ce que je sais.

Des larmes de reconnaissance roulaient dans les yeux de Pierre.

— Et tu as du cœur par-dessus le marché ! fit le comte de Nantilly. Allons, tu deviendras un homme.

Quand le visiteur passa devant elle, Germaine eut envie de se prosterner.

IX

UN GRAND ARTISTE

Du côté de la Marne, Tanqueux profile une façade assez triste. Un rideau d'arbres dérobe d'une façon presque complète les toits d'ardoises bleues. On dirait le château entermé dans un bas fond. Le soir ses lumières brillent lointaines à travers le feuillage, marquant une des étapes de la route de Lusancy. Mais du côté du village l'aspect est bien différent. Ses énormes bornes de pierre reliées de chaînes, sa cour d'honneur large et bien sablée, ses bouquets d'arbres, et son grand style Louis XII en font une demeure aristocratique. Le comte de Nantilly avait joint le luxe à une situation charmante. Ses serres passaient pour être les plus belles du pays. Le goût ou plutôt la manie des corbeilles ne gagnait point encore les jardiniers. L'idée de distribuer une propriété en un nombre plus ou moins grand de pelouses s'étaleraient d'éternelles ovales de géraniums ou de ronds parfaits destinés à contenir des feuilles de caladiums gigantesques ou de bégonias aux couleurs d'un vert marbré de brun, n'avait point envahi l'horticulture. On croyait encore que toutes les fleurs sont belles, que de leurs mélanges dans de longues et larges plates bandes, résultent des effets de palette dont rien ne rendra le charme et l'imprévu. Le comte de Nantilly résistant donc aux insistances de son jardinier exigeait qu'on prodiguât les fleurs au milieu des ombrages. Si l'amour des fleurs s'exilait des jardins on savait le retrouver-là.

Pierre Raimbaud dévoré de curiosité et d'impatience compta les heures avant qu'il lui fut possible de songer au départ. Habillé de bonne heure, son carton rempli de dessins et de livres sous le bras, il descendit vers la Marne et s'assit sur le bord, regardant couler l'eau qui emportait ses rêves d'enfant. Des tireurs de gravier parurent dans leur bateau, la pelle creuse à main arrachant avec effort le sable du fond de la rivière. Rude métier, rétribué d'une façon modeste et qui procure une considération médiocre. Le tireur de gravier est en réfractaire du travail régulier. Il monte dans un chaland quand il lui plaît, vend son sable, et mène tant qu'il le peut ensuite une vie de lazzarode. Les jeunes paresseux qui sentent le besoin d'afficher un état intermittent adoptent celui-là. Il n'empêche ni la bohème ni la maraude. Tandis que le bateau longe les berges, les tireurs de gravier arrachent des pommes de terre ici, récoltent là des haricots. Dédaigneux des droits de chasse et de pêche, ils braconnent en tous temps, se raillant à la fois du garde champêtre et des gendarmes.

Au moment où le bateau passa devant Pierre une voix d'enfant lui cria :

—La Marne est basse, il y a des écrivisses sous les roches, viens-tu en chercher.

Merci, dit Pierre, mais tu me rendrais un service si tu voulais me passer.

L'homme appuya sa perche au fond de l'eau, tourna le bout du bateau du côté de Pierre qui sauta lestement et s'assit près de l'enfant.

—Tu ne vas donc plus à l'école ? demanda Pierre.

—Heureusement. Lafistole m'amène avec lui, et je m'amuse joliment ! ça n'a l'air de rien de tirer du gravier, mais on prend du poisson, on attrape des lapins, on cuit des pommes de terre dans la cendre.

—Et ta mère ?

—Ma mère ! fit l'enfant en haussant les épaules, est-ce que ça la regarde. Je ne lui demande rien, elle

me laisse tranquille... A quelle maison de Tanqueux vas-tu ?

—Au château.

—En voilà une chance ! Ah ! mais toi tu as beau être le fils d'un meulier, tu reste quasiment un Monsieur. Et que vas-tu faire chez le comte de Nantilly ?

—Regarder des tableaux, dit l'enfant dont les yeux brillèrent ?

—Des tableaux... Ah, oui, je sais ce que c'est, il y en a dans les églises... Ah ! bien j'aime mieux la pêche aux écrevisses.

—Sautez ! cria Lafistole, vous êtes rendu !

Pierre jeta un merci sonore et se trouva sur la berge. Longeant un mur très bas, et suivant un petit chemin, il gagna une allée d'arbres, fit deux ou trois détours, et presque au milieu des maisons d'un chétif village dépendant de Chamigny il se trouva en face du château. Le jardinier prévenu lui ouvrit avant qu'il sonnât à la grille, le conduisit dans une allée ombreuse ; alors lui désignant un homme absorbé dans la lecture d'un infolio.

Voici monsieur le comte, dit-il.

Le cœur de Pierre battait fort. Cependant le souvenir de la bienveillance, dont il avait été l'objet la veille, le rassura, et ce fut avec la timidité respectueuse qui est un des charmes de l'adolescence qu'il s'avança vers son protecteur.

—Vous êtes exact, mon cher enfant, dit le comte d'une voix affable ; c'est déjà d'un bon augure. Asseyez-vous sur ce banc et récitez-moi le troisième chant de l'*Enéide*, vous m'avez l'air doué d'une admirable mémoire.

Pierre obéit, et son maître dut l'interrompre.

—Vous écrirez ici votre thème et votre version. Tâchez de ne point vous laisser distraire par la beauté du paysage. Plus tard je vous conduirai dans ma galerie.

Ce fut seulement après avoir fait passer à Pierre une sorte d'examen que le comte de Nantilly l'introduisit dans le château. Dès le vestibule on se sentait transporté dans un monde fantaisiste et charmant. Les murs disparaissaient sous des tapisseries d'Arras étalant tout au fond d'une perspective un château à tourelles. Des arbres gigantesques l'entouraient, tandis qu'au premier plan, des cigognes blanches et de flamands roses étendaient leurs longs becs et dilataient leurs ailes. Des armures complètes se dressaient sur des piédestaux, des nègres en bois sculpté venus de Venise soutenaient des vases de fleurs ; dans un angle, une chaise à porteurs en vernis Martin étalait ses bergeries, et montrait les teintes douces des coussins de peluche sur lesquels une belle Duchesse avait appuyé sa jolie tête poudrée. Des trophées de chasse pendaient aux murs, montrant des cornes gigantesques, des têtes de cerf et des bois d'élan. Dans des vases bleus venus de Chine s'élevaient des fleurs et des palmiers. Pierre sentait déjà s'éveiller des sentiments nouveaux.

Il se sentait rempli à la fois de curiosité et de respect. Marchant sur la pointe du pied, il retenait son haleine.

—Voici la bibliothèque, dit le comte de Nantilly en l'introduisant dans une pièce immense. Chacun de meubles renfermant des livres en occupait un panneau. Sur des crédenches se trouvaient des cartons contenant des gravures précieuses. Un médailler dont le comte tira quelques tiroirs offrit aux regards de l'enfant des spécimens de toutes les monnaies anciennes. Au centre de la salle sur une table immense s'empilaient des atlas, tandis qu'un globe terrestre d'une taille inusitée, et un globe céleste de même dimension l'accompagnaient de chaque côté. Au-dessus

de la bibliothèque des bustes de marbre reproduisaient les traits des hommes qui, dans tous les temps, ont le plus honoré les arts et les lettres.

—Quand la pluie nous empêchera de prendre vos leçons dehors, nous nous trouverons ici, dit le comte. Vous le voyez, mon enfant, les outils scientifiques ne manquent pas ; chacune de ces bibliothèques contient la fleur du génie de l'homme. Après avoir tout lu, je relis.

Ils quittèrent la salle de travail et montèrent l'escalier.

La galerie se trouvait au-dessus de la bibliothèque.

Après en avoir ouvert la porte, le comte se recula. Il voulait surprendre chez cet enfant qui lui semblait doué d'une façon admirable, les virginales impressions que la vue des tableaux de maîtres soulèverait dans son âme. Pierre entra vivement, puis s'arrêta, ébloui, éperdu, sentant battre son cœur avec une violence inouïe, et se demandant dans quel monde merveilleux il venait d'être transporté. Après cette impression pour ainsi dire fondroyante, et comparable à l'effet produit par un lever de soleil, un travail se fit dans le cerveau de Pierre, travail instantané. Ou plutôt il n'y eut point travail, mais attraction. Les maîtres de toutes les écoles se coudoyaient dans cette galerie ; depuis les primitifs jusqu'aux peintres élégants du dix-huitième siècle. L'énergie des Espagnols, la grâce des Italiens, les beautés des Flamands et leur radieuse palette s'opposaient sans note discordante. Il n'était pas une partie de ces toiles qui ne fut un chef-d'œuvre. Pierre s'arrêta devant le Murillo ; resta longtemps devant une toile de Rubens, passa plus vite devant un Gordaens ; mais quand il se trouva en face d'un Raphaël il ne s'éloigna plus, et cessa de regarder autre chose.

Il avait trouvé la note divine répondant à l'harmonie secrète de sa jeune âme.

—Allons, pensa le comte, la première épreuve est excellente.

Il frappa sur l'épaule de Pierre, et l'enfant se retourna les yeux humides.

—Est-ce donc un homme qui a peint cela, monsieur le comte ?

—Oui, mais on l'appela : le divin Raphaël...

—Me permettez-vous de revenir ici ?

—Tous les jours. Je pourrais te donner des conseils, et je ne le veux pas ; tu copieras comme tu vois, tu traduiras comme tu veux. Dans un mois viendra ici un artiste de mes amis qui est un des plus célèbres de notre époque. Bon ou mauvais, je lui montrerai tout ce que tu auras fait. Le jugement qu'il portera sur toi décidera ta destinée.

—Oh ! Monsieur ! Monsieur ! dit Pierre en joignant les mains, moi aussi, je veux peindre.

—C'est la version du mot de Corrége ! Tu ne t'en doutes pas, et tu l'apprendras... Je vais te laisser ici jusqu'à quatre heures ; quand tu cessera de dessiner, tu me rejoindras au salon de musique.

—Mais, monsieur le comte, dit Pierre avec une sorte de désespoir, je ne sais rien ! ne puis rien ! Que faire en présence de cette vierge.

—Essayer de la copier. Tu feras mal, tu feras sec ; ton crayon aura des habiletés très naturelles, mais tu trouveras peut-être le sentiment, et je ne te demandes que cela.

Le comte s'éloigna et gagna un salon retiré, dont les murailles étaient couvertes de fresques italiennes. Un orgue, un piano, et un grand nombre d'instruments prouvaient que le maître du château cultivait la musique d'une façon sérieuse.

Il improvisa longtemps, se berçant

dans une harmonie large et douce. En apercevant le visage pâle de Pierre, il cessa une mélodie qu'il dut regretter de n'avoir point notée.

—Te voilà, dit-il, montre-moi ce dessin.

—Voici, monsieur le comte, répondit Pierre. Vous me voyez presque désespéré... Le crayon me tombait des mains, et les pleurs m'aveuglaient... Que c'est beau ! mon Dieu ! que c'est beau !

—Eh bien ! mais je ne suis pas aussi mécontent que toi. Tu devines beaucoup de choses, je te crois le feu sacré que Dieu envoie. L'homme peut transmettre le talent, il ne donne jamais le génie. Je conserve ton dessin ; demain tu l'attaqueras à un autre maître, et ainsi de suite chaque jour, jusqu'à l'arrivée de Tony Marsill... Tu ne connais pas même de nom le merveilleux artiste dont tu viens d'essayer de copier une figure... Prends ce volume de la vie des peintres, et lis-le. Tu apprendras ce que l'art coûte à celui qui s'y voue. Ne crois point que tout soit joie et triomphe. Les palmes conquises sont toujours arrosées de sang et de larmes...

—Merci, monsieur le comte : oh ! merci.

Pierre prit le volume et demanda craintivement s'il pouvait revenir le lendemain.

—Sans doute, nous commencerons par le latin comme aujourd'hui. Veux-tu que Robert te conduise en bateau ?

—J'ai besoin de marcher, monsieur le comte ; je reviendrai par la Ferté !

Le comte plaça ses mains sur le clavier, et l'enfant s'éloigna accompagné par cette mélodie qui, venant du cœur, allait au cœur.

Il avait raison de le dire, il avait besoin du mouvement. Ses tempes battaient avec une extrême violence. Il ne parvenait point à ressaisir le calme. Devant lui passaient et repassait les figures lumineuses entrevues dans la galerie. Il les retrouvait dans leur vigueur et leur grâce, et tout en marchant il répétait :

—Que c'est beau ! mon Dieu, que c'est beau !

Sur la route il rencontra le Doyen.

—Monsieur l'abbé, lui dit l'enfant, je ne voudrais point vous paraître ingrat. Il est survenu hier du nouveau dans ma vie : monsieur le comte de Nantilly m'a offert de me donner une leçon chaque jour. De plus il me permet de prendre des livres dans sa bibliothèque et de dessiner dans sa galerie. Je sors en ce moment du château de Tanqueux. Je voulais passer par la Ferté pour vous instruire de la chance qui m'arrive, et vous remercier de la bonté avec laquelle vous m'avez accueilli.

—Oui, c'est un bonheur, un grand bonheur, mon enfant. La moindre des richesses du comte de Nantilly est d'avoir cent mille livres de rente. Moi et mes pauvres, nous savons l'usage qu'il en fait ! Profite de ses bontés ; n'en abuse jamais, et viens me voir de temps en temps ; j'aurai grand plaisir à constater tes progrès.

Quand Pierre arriva à Reuil, Raimbaud venait d'y arriver.

Bien que l'air du meulier parut plus narquois que parternel et bienveillant, l'enfant raconta l'emploi de sa journée, et apprit que le lendemain il était invité à retourner au château.

Raimbaud éclata de rire.

—Eh bien ! moi, dit-il, ça me ferait croire à la Providence ! La race, le sang, quoi ! ça y est. Tu deviendras un Monsieur, tu gagneras des mille et des cents !

—Je suis contente, dit Germaine d'une voix douce, oui, je suis contente.

Pierre aurait bien voulu lui demander un baiser, mais le rire mau-

vais de son père lui restait sur le cœur. Il prit part au triste repas de la famille, s'étendit sur son petit lit, et rêva qu'un esprit céleste descendait du ciel pour lui remettre une palette rayonnante de toutes les clartés de l'arc-en-ciel.

Dès l'aube il s'enfuyait du logis, et s'enfonçait dans les bois pour apprendre ses leçons. Un chevrier lui semblant plein de caractère, avec ses habits troués et sa chevelure inculte, il promit de lui faire un moulin avec une pomme verte et une noix creuse s'il voulait se laisser dessiner. Quand l'esquisse fut terminée Pierre rentra, prit un morceau de pain et descendit vers la Marne.

Cette fois Robert l'attendait.

—Monsieur m'a donné ordre de venir vous chercher, dit-il, venez vite.

Pierre fut rapidement dans le bateau et vingt coups de rames le rapprochèrent de la rive opposée.

Comme la veille il travailla, comme la veille aussi, il s'enferma dans la galerie et y dessina pendant deux heures.

—Cela ne suffit pas, dit le comte de Nantilly, si tu deviens artiste, il est nécessaire que tu saches plusieurs langues. Un artiste voyage. Les livres sont de mauvais moyens d'apprendre à parler. Tu déjeuneras désormais avec moi, et pendant les repas, je me servirai avec toi tantôt de l'italien, tantôt de l'espagnol et de l'allemand, tu seras surpris de savoir si vite exprimer des idées courantes.

—Vous savez donc tout, monsieur le comte.

—Malheureusement non, mais j'ai passé mon temps à étudier, et je dois à cette passion de ne point connaître l'ennui, même à la campagne.

L'enfant fut exact le lendemain. A partir de ce jour l'élève ne quitta plus guère le maître. Pierre rentrait chaque soir à Reuil, mais il en parlait de bonne heure.

Quand Germaine voyait ses cahiers et ses livres, elle admirait, elle remerciait Dieu avec une ardeur passionnée. Chaque progrès de l'enfant effaçait une de ses fautes. Il se chargeait de racheter son passé. Lorsqu'il serait grand, heureux, instruit, Germaine pourrait sinon sans remords, du moins sans honte, dire à Marguerite de Croissy : "Voilà le fils que je vous rends !" Elle avait donc avec l'enfant des effusions inattendues qui la remuaient jusqu'au fond de l'âme.

Seulement, au milieu des encouragements qu'elle lui prodiguait, de toutes les bonnes paroles qu'elle lui adressait, il sentait que le cri de son cœur ne jaillissait pas. Elle continuait à souffrir, à traîner sa vie misérable de manouvrière. Depuis qu'il s'essayait à la table du comte, il comprenait la privation dont souffrait la malheureuse femme. Il promettait de les changer plus tard en bien-être. Mais quand il hasardait un mot sur ce point, Germaine devenait tremblante :

—Ne t'inquiète pas, disait-elle, il ferait beau voir que tu en vinsses à me nourrir. Je suis bien ! mieux que je ne vaudrais, sans doute !

Les jours succédèrent aux jours. Un soir Robert dit à l'enfant :

—Trouvez demain le passeur : le château va s'emplier d'étrangers, et nous serons tous sens dessus dessous.

On ouvre la chasse d'une façon brillante ici. Des amis de M. le comte arrivent de Paris. Vous verrez le marquis Luc de Gèvres, le vicomte de Chamigny, M. de Champduise, et celui que Monsieur le préfère entre tous M. Tony Marsill. Voilà un homme ! doux comme une femme, élégant comme un prince et généreux comme un roi !

—Et c'est demain qu'il arrive, Robert ?

—Voulez-vous voir sa chambre ? Toujours la même. Je l'appelle la chambre aux syrènes, par rapport à des monstres marins comme jamais on n'en pêche en Marne.

—Oh oui, Robert, montrez-moi l'appartement de M. Marsill.

Elle était située au premier étage, ouvrant ses deux fenêtres sur la campagne que coupait la rivière de son ruban argenté ! Une tapisserie des Gobelins fort belle couvrait la partie de la muraille contre laquelle s'appuyait le lit. Quand il était couché, le grand artiste devait voir tout près, et comme penchées vers lui, afin d'enchanter son sommeil par leurs harmonies, des syrènes au buste élégant, coiffées de cheveux blonds, et tenant dans leurs bras une lyre d'or à laquelle s'accrochaient des fucus et des coraux.

—Voici les livres que M. Marsill préfère ; une boîte de cigares ; du papier, des plumes, rien ne manque de ce qu'il lui faut pour son utilité ou son plaisir. Monsieur pense à tout. Jamais homme ne s'est oublié davantage pour les autres.

—Aussi, comme on l'aime. —Ça, c'est vrai ! fit Robert, on mourrait volontiers à son service.

Rien ne fut changé aux heures de travail de Pierre pour le lendemain. Seulement quand il eut pris sa leçon de latin, le comte lui dit :

—Travaille dans la galerie, petit. Je vais à la gare au devant de Tony Marsill.

Une heure après le comte revenait avec son meilleur ami. Il paraissait rayonnant.

Les autres invités ne devaient arriver que par le train du soir.

En dépit de la cloche sonnante le déjeuner, Pierre ne parut pas.

—Allez chercher cet enfant, Robert dit le comte : il craint d'être indiscret. Je vais, ajouta M. de Nantilly à Marsill, te présenter au jeune garçon pour qui je me prends d'une vive sympathie. Je ne te parlerai point de sa famille, tant il me semble peu tenir compte de son père et de sa mère. Il faut rarement employer les mots de prodige et de phénomène quand il s'agit des enfants, mais, en vérité, celui-ci me semble valoir la peine d'être étudié et encouragé ! après le déjeuner tu regarderas ses dessins. Je te fais l'arbitre de sa destinée au point de vue de l'art. Quoi que tu décides, je l'accepterai. S'il ne doit point être un artiste, il me semble du moins trop intelligent, trop affiné pour devenir ouvrier ou paysan.

Je l'instruirai et je le caserai. Mais je garde l'espoir qu'il te plaira d'abord, et que tu le protégeras ensuite. Le voilà.. Etudie cette tête rayonnante, ce beau regard franc ; cette bouche honnête qui connaît le sourire depuis peu et garde le pli de rêveuses tristesses.

Pierre s'avancait lentement. Il salua le comte avec un respect mêlé de tendresse, et regarda Tony Marsill avec une expression d'admiration et de crainte. Il répondit modestement aux questions qui lui furent adressées, et jamais adolescent ne se montra plus rempli de tact et de grâce.

En sortant de table le comte s'appuya amicalement sur l'épaule de Pierre.

—Nous allons dans la galerie, tu montreras tes dessins à Monsieur... L'enfant devint très-pâle, mais il fit un signe d'obéissance.

Quand Tony Marsill et le comte se trouvèrent dans la galerie, l'artiste marcha droit au carton de l'enfant.

Il regarda les dessins, les ébauches, les croquis, les moindres coups de crayon.

—Et tu n'as jamais pris de leçons, petit ? demanda-t-il.

—Jamais, Monsieur.

—Heureusement ! On t'aurait gâté

à Nantilly, je te le prends, je l'accepte je le veux, j'en ferai un peintre...

—Monsieur ! Monsieur ! dit Pierre suffoquant de joie, c'est vrai, c'est vrai ? Vous ne voudrez pas me tromper.

—C'est vrai, répondit gravement Marsill, tu as la vocation, le feu sacré, ce qui ne s'apprend pas, ce que rien ne donne ! Dieu t'a élu, et je te garde.

Il y eut entre cet adolescent et ce grand artiste une intraduisible émotion. L'un se sentait grandi par cette protection ; l'autre comprenait qu'elle le rendait meilleur.

Tous trois s'assirent dans la galerie, et Marsill s'adressant au comte de Nantilly, lui dit de cette voix profonde dont ses intimes connaissaient seuls l'harmonie.

—Vous m'avez connu, Renaud, quand la célébrité et la fortune me souriaient à la fois. Je vous ai reçu dans un atelier encombré de précieuses œuvres d'art, tandis qu'un prince posait pour avoir un portrait signé de mon nom. Peut-être croyez-vous à l'éclosion soudaine des grands génies, et vous imaginez-vous que je n'ai jamais lutté parce que je suis arrivé jeune. Vous vous tromperiez grandement. J'ai connu la faim et le froid. J'ai souffert tout ce qu'un homme peut endurer sans mourir. C'est en travaillant dans une imprimerie que j'ai appris à lire. Mon goût pour le dessin s'est manifesté par les copies à la plume que je faisais des gravures dont étaient ornés certains ouvrages.

Un savant me surprit inopinément pendant que je travaillais de la sorte et il m'amena. C'était un vieillard isolé, riche et bon. Il m'aima comme aurait pu le faire un aïeul, me donna des maîtres, me fit entrer dans l'atelier d'Ingres, et quand il mourut sa dernière parole fut :

...Rends à autrui ce que j'ai fait pour toi.

Pierre peut se passer de tout le monde, si vous vous y intéressez ; mais je crois pouvoir affirmer sans orgueil qu'il me devra sa gloire future si vous me le confiez. A son tour il nous fera un serment, il nous promettra de chercher par le monde un jeune être dévoué, intelligent, et l'en fera un homme. Ainsi s'établit la chaîne des protections qui ressemblerait à celle de la charité, si elle ne se promettait un but moins divin. As-tu compris Pierre ?

—Oui, Monsieur, oui ; et je vous le jure, j'accomplirai ce que vous vous me demandez. Après avoir multiplié les efforts pour vous satisfaire, je partagerai avec un autre le bienfait de l'instruction reçue.

Ce soir-là Germaine attendait Pierre avec une impatience inusitée. Elle connaissait les projets du comte de Nantilly : l'enfant lui avait répété le nom de Tony Marsill en l'accompagnant de magnifiques éloges. Il lui tardait d'apprendre ce que ces deux hommes venaient de décider. En la voyant anxieuse, debout sur le seuil de la porte, Pierre pressa la porte. N'étant accoutumé à aucune gêne, il savait gré de la moindre attention. Tant de joie, naïvement orgueilleuse, éclatait dans son regard que Germaine ne se fut montrée cruelle en opposant sa tristesse au contentement qui éclatait en lui.

—Eh bien ? demanda-t-elle, qu'a dit le grand artiste de Paris ? Pense-t-il que tu auras du talent ?

—Il se montre plein d'indulgence, ma mère. Tant qu'il restera au château il me donnera des leçons. Demain il ouvre la chasse avec les amis du comte, mais après il peindra des paysages, et je l'accompagnerai. Quelles admirables leçons je vais prendre.

—Et après ? demanda Germaine.

—L'hiver approchant, le comte Renaud et son ami partiront pour Paris...

—T'emmèneront-ils ?

—Je crois qu'ils y consentiraient...

—Alors tu partiras.

—Mais vous, ma mère, vous !

—Il s'agit bien de moi !

—A qui donc voulez-vous que je songe, sinon à vous. Certes, je crois sentir en moi des aspirations vers une vie de travail et d'art, mais sur un mot de vous, de vous que je sais pauvre, triste, abandonnée, qui gardez un mari vivant, mais aussi loin de vous que s'il était mort, je renoncerais à un avenir inespéré ; je prendrais un métier pour vous donner du pain !

—Ne dis pas cela ! ne le dis pas, je t'en conjure ! s'écria Germaine. Ah ! de semblables paroles me bouleversent jusqu'au fond de l'âme. Te sacrifier à moi, toi ! briser ton avenir quand la Providence elle-même semble vouloir réparer des torts...

—Vous êtes ma mère ! dit Pierre d'une voix chaude, ma mère ! Laissez-moi répéter ce nom ce soir. Souvent je vous trouve grave, austère tandis que maintenant vous ne me repoussez pas ! Si vous saviez combien je vous aime !

—Assez ! assez ! dit Germaine en se tordant les bras, ne répète pas ces paroles. Eteins toute faiblesse dans ton cœur, pars quand on sonnera l'heure sans regarder derrière toi... Si je pleure, qu'importe ! Si je souffre, c'est que le Seigneur a compté mes fautes ! Si je meurs, pense que je suis libre...

—Ne me regretterez-vous pas.

—Ton départ sera presque une délivrance ! fit Germaine. Quand ce mot lui eut échappé, elle devint livide.

—Vous ne m'aimez pas ! fit Pierre, avec un sanglot, vous ne m'aimez pas.

—Un jour, fit la malheureuse, tu comprendras pourquoi je ne veux point laisser ton cœur s'amolir... Va loin loin d'ici ; la maison ta été dure et l'exemple mauvais... Deviens riche célèbre, alors peut-être tu me pardonneras.

—Hélas ! pourquoi me parlez-vous de pardon, quand je ne voudrais parler que de tendresse...

Germaine l'attira contre elle et l'embrassa longuement, sans le regarder. Puis avec une sorte de brusquerie elle le renvoya dans sa chambre.

L'enfant resta à Reuil pendant la bruyante journée de l'ouverture de la chasse. Le lendemain seulement il s'en retourna à Tanqueux. Il trouva Tony Marsill préparant son petit bagage.

—Porte-le, dit-il à l'enfant, et accompagne-moi.

Ils descendirent vers la Marne, et Tony se mit à copier un ravissant coin de bois. Dans le fond du paysage se perdait une forêt bleuâtre, des maisons isolées s'enfouissaient sous les ombrages. Tandis qu'il peignait, l'enfant dessinait. De temps en temps le maître donnait un conseil ou un coup de crayon. Quand le soleil baissa tous deux reprirent la route du château.

Renaud travaillait dans la bibliothèque.

—Voici l'ébauche de mon paysage, dit le grand artiste, qu'en penses-tu ?

—C'est véritablement charmant, répondit Renaud ; seulement je me demande par quelle fantaisie tu fais maintenant du paysage ?

(A suivre)

PÊCHERIES.—Les pêcheries ont donné peu de produits cette année, à cause du mauvais temps qui a régné souvent dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes du Labrador. Les habitants de ces régions éloignées ne sont pas riches, mais cependant avec les secours que le gouvernement provincial vient de distribuer aux familles des pêcheurs, la misère n'est pas à redouter pour l'hiver qui s'avance à pas de géant.

